



Le dernier jour de travail à la Paton

On se sent comme un malade en phase terminale... avec une envie de se laisser aller et de mourir

(Huguette Boivin)

C'est ainsi que Mme Boivin explique les sentiments qui l'animent et que partagent nombre de ses collègues de travail alors que leur employeur, la compagnie Paton, ferme définitivement ses portes, aujourd'hui, après 115 ans d'existence.

A 2

bonne journée!

Les Astros balaiant la série

3-0

Joe Niekro limite les Expos à 3 coups sûrs

D 1



(Laserphoto PC)

La troupe d'Espagne, qui prend part au Festival de folklore, a donné hier une représentation devant une foule appréciable dans un parc de Drummondville.

Festival mondial de folklore

Près de 80,000 personnes ont assisté au défilé de nuit

A 5

Les huissiers vident la cour de Maislin

A 6

Pêche au saumon

Les Montagnais contestent la juridiction de Québec

B 1

TEMPÉRATURE—

ciel variable: 30°C.
demain: beau

C-4

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....A-7
- LE CANADA.....B-3
- CARRIÈRES.....B-6
- DÉCÈS.....C-8
- DÉTENTE.....C-6
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES.....C-3
- LE QUÉBEC.....A-6
- ROMAN.....C-7
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1



la tribune

74^e ANNÉE — No 124 — 28 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, VENDREDI 15 JUILLET 1983 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.25 par semaine

Grégoire écope de deux ans de prison

par Benoît Brochu

QUEBEC (PC) — Menotté, le député de Frontenac Gilles Grégoire a été conduit au Centre de détention d'Orsainville après avoir été condamné hier après-midi à purger 24 mois moins un jour de prison.

Reconnu coupable le 17 juin dernier d'avoir incité sept jeunes filles mineures à commettre des actes d'immoralité sexuelle, M. Grégoire a été condamné à l'emprisonnement et à des amendes totalisant \$2,900 par le juge André Sirois, du Tribunal de la jeunesse.

Il a écopé d'une peine de 24 mois de prison moins un jour et d'une amende de \$500 sous le premier chef d'accusation concernant des agissements dans lesquels avait été impliquée une fillette de 12 ans.

Le juge Sirois lui a par ailleurs imposé des peines de 12 mois d'emprisonnement et de \$400 d'amende sous chacun des six autres chefs.

Un délai de 90 jours a été accordé à l'accusé pour le paiement des amendes, à défaut de quoi il devra purger une peine additionnelle de 90 jours sous chaque chef.

Toutes les sentences d'emprisonnement étant concurrentes, M. Grégoire devra passer au total deux ans moins un jour derrière les barreaux d'une prison provinciale.

Le député, qui a démissionné du caucus du Parti québécois il y a trois semaines, est demeuré impassible pendant le prononcé de la sentence et au moment où les policiers l'ont escorté hors de l'enceinte du tribunal.

Son procureur, Me Pierre Gaudreau, a immédiatement entrepris des démarches pour obtenir de la Cour supérieure que M. Grégoire soit remis en liberté sur parole en attendant que ce tribunal ne se prononce sur sa requête pour obtenir la permission d'en appeler du jugement rendu en première instance.

L'audition de cette requête doit avoir lieu lundi prochain au palais de justice de Québec.

Circonstances aggravantes

En prononçant la sentence, le juge Sirois a déclaré que les délits reprochés étaient d'une "gravité fort sérieuse" puisque le législateur a prévu de façon précise qu'ils doivent être punis de mesures visant à dissuader toute personne qui perturberait la jeunesse en l'incitant à la délinquance.

"Il est important dans une société civilisée et équilibrée d'adopter des mesures qui dissuaderont toute personne d'inciter à la délinquance notre jeunesse. La mesure à être prise par le tribunal dans le présent dossier se doit de refléter cet aspect des délits qui sont reprochés à l'accusé. Il n'y a aucun doute dans l'esprit du tribunal dans le dossier qui lui est soumis que l'accusé a initié sept jeunes filles mineures à la prostitution", a-t-il précisé.

Le juge Sirois a également considéré comme circonstances aggravantes le fait qu'il s'agissait d'un cas de récidive et que l'accusé est un homme "connu de la population généralement".



(Laserphoto PC)

Escorté par un policier, le député Grégoire sa sentence pour être conduit au Centre de détention d'Orsainville.

"La jeunesse de notre province est en droit de s'attendre des représentants élus par leurs parents à une conduite responsable, une conduite qui cherchera à préparer la société dans laquelle elle vivra demain. La jeunesse est certes en droit d'exiger beaucoup d'espoir des représentants du peuple et ne peut être qu'amèrement déçue et découragée lorsque ces derniers ne sont pas à la hauteur et trompent leur confiance", a-t-il dit.

Le juge a par ailleurs indiqué qu'il avait aussi tenu compte du fait que six des sept victimes avaient participé aux délits d'un plein accord et en toute conscience.

"Le peu de sérieux qu'elles accordaient à ces incidents et leur goût évident d'argent rapidement gagné a démontré au tribunal jusqu'à quel point ces six jeunes filles

étaient d'une moralité plus que douteuse", a-t-il noté.

Avant de prononcer la sentence, le juge Sirois a rejeté une demande de remise formulée par le procureur de l'accusé.

Me Gaudreau a déposé sa demande en alléguant qu'il se trouvait dans une "position intenable" qui l'empêchait de faire des représentations sur sentence où il aurait été obligé de prendre pour acquis des faits qu'il conteste devant la Cour supérieure.

Interrogé à sa sortie du tribunal, M. Gaudreau a qualifié de "sévère" la sentence du juge Sirois.

Il s'est immédiatement dirigé vers le palais de justice de Québec où il devait tenter d'obtenir la remise en liberté sur parole de son client.

Toujours député

Malgré qu'il ait été condamné à une peine d'emprisonnement, M. Grégoire ne perd pas son siège à l'Assemblée nationale.

En effet, l'article 17 de la nouvelle loi de l'Assemblée nationale rend un député indigne de siéger s'il est coupable d'un acte criminel passible d'une peine de plus de deux ans de prison.

Or, l'accusation portée contre M. Grégoire prévoit une peine maximale de deux ans, soit juste en deçà de ce qui l'obligerait automatiquement à quitter son poste.

M. Grégoire avait toutefois quitté le caucus péquiste et siégeait comme indépendant.

Recommandation des hommes d'affaires à Trudeau

Maintenir les 6 et 5%... et viser des hausses de 4 et 3%

OTTAWA (PC) — S'il n'en tient qu'aux hommes d'affaires, le programme de restriction des hausses salariales à six et cinq pour cent devra être suivi par des hausses n'excédant pas quatre et trois pour cent.

C'est qu'a affirmé, hier en conférence de presse, le président de CP Entreprises, M. Ian Sinclair, à la suite d'un déjeuner de travail avec le premier ministre Pierre Trudeau, le ministre des Finances Marc Lalonde et d'autres membres du cabinet.

M. Sinclair — qui préside depuis un an le comité du secteur privé pour les six et cinq pour cent — s'est fait le porte-parole de quelque 35 hommes d'affaires qui ont pris part à ce déjeuner.

"Après le programme du six et cinq, un objectif de quatre pour cent me semblerait valable", a souligné M. Sinclair.

Selon lui, le gouvernement doit continuer dans la même voie pour aider une reprise économique qu'il qualifie de "fragile, mais présente dans tous les secteurs".

La politique économique doit viser à consolider cette reprise qu'il

voudrait lente et graduelle plutôt que trop rapide, ce qui pourrait amener une nouvelle poussée inflationniste.

"Il a fallu quelques années pour que l'inflation devienne un problème et elle ne disparaîtra pas en 24 mois", a souligné M. Sinclair.

Le président de CP Entreprises reconnaît que la situation du chômage pose un problème sérieux mais il met le gouvernement en garde contre des programmes de création d'emplois qui coûteraient trop cher et pourraient mettre la reprise en péril.

"Le meilleur moyen de créer de

l'emploi reste encore de combattre l'inflation", affirme-t-il.

Pour M. John Grant, président de Quaker Oats, le programme des six et cinq a été bien plus efficace que la majorité des économistes ne veulent l'admettre et il est maintenant possible de penser que nous pouvons nous fixer des objectifs en matière d'inflation.

Les hommes d'affaires ont toutefois demandé au gouvernement d'élargir ses politiques économiques pour aider les entreprises canadiennes à devenir plus compétitives sur le plan international.

Dernier jour de travail à la Paton



Hervé Couture

Gérard Goyette

Roger Desruisseaux

Claire Bélanger

Jeannine Desjardins

Je n'ai pas le choix, c'est la retraite

— Hervé Couture

par Gilles Fisette

SHERBROOKE — "Habituellement, à ce temps-ci de l'année, ce sont les vacances, la joie. Cette année, il n'y aura pas de vacances et, pour plusieurs d'entre nous, il ne sera pas question de vacances avant un bon bout de temps", de dire Mme Huguette Boivin, qui cumulait 20 de services pour la Paton.

Pour M. Hervé Couture qui a oeuvré durant 43 ans derrière une machine à tisser, c'est une retraite bien prématurée qui commence demain. "Moi, je me croyais encore bon pour cinq ans. Mais là, je n'ai pas le choix, c'est la retraite... Je m'inquiète surtout pour ceux qui

sont plus jeunes, pour ceux qui étaient soutiens de famille. Pour eux, ce ne sera pas facile." Acquiesçant à ces propos, Mme Claire Bélanger (33 ans de services) et Mme Jeannine Desjardins (27 ans) rajoutent: "C'est terrible, une fermeture comme ça. On le

sait depuis le début de l'année mais c'est toujours au dernier moment qu'on en prend réellement conscience. On a tous l'impression qu'on quitte une famille, qu'on quitte des frères et des soeurs avec qui on travaillait depuis des années et des années et qu'on ne reverra plus. C'est très dur."

deux ans, en ordinateur. Lorsque je vais sortir de là, ils diront probablement que je suis trop vieux pour travailler..."

Pour Roger Desruisseaux (24 ans de services), même ceux qui se trouvent un nouvel employeur comme lui, vivent une expérience traumatisante. "Ce n'est pas facile de recommencer à zéro. Tu perds ton ancienneté pour le salaire, les vacances. Tu recommences la vie des chiffres, les chiffres de soir, de nuit, de jour, à tout bout de champ. Quand tu es jeune, ça va. Mais, plus vieux, c'est dur."

Et le malheur de Mme Desjardins est double. Son mari travaillait également à la Paton. Lui, c'est une vingtaine d'années de sa vie qu'il laisse derrière lui.

"Les jobs sont tellement rares. Et nous, nous ne connaissons rien d'autre que le textile. Aussi, nous ne croyons pas pouvoir nous trouver un autre job ailleurs", de dire Mme Desjardins.

Seulement une trentaine des 260 employés ont déniché un nouveau travail. Quant à lui, M. Gérard Goyette, 29 ans, a frappé en vain à la porte de multiples employeurs. "Mais personne n'embauchait. Par-tout, c'est marqué de se présenter au centre de main-d'oeuvre. Là, ils n'ont rien à t'offrir... Moi, je me suis inscrit à des cours qui durent

Quand on perd son emploi, qu'on risque de perdre sa maison, en veut-on à quelqu'un, au monde entier?"

"La compagnie a été bien correcte avec nous. Mais on en veut au gouvernement. Ils sont responsables là-dedans. Le député Pelletier aussi. Quand on pense, comme eux, que les gens du textile ne sont que des brillards et qu'on doit laisser passer les importations, on est responsable de la fermeture de la Paton", concluent-ils, unanimes.

Le monopole du placement à l'OCQ

Demande de la CSN repoussée par le ministère du Travail

SHERBROOKE (GF) — Les demandes de la CSN à l'effet d'enlever le monopole du placement des travailleurs du gazoduc à l'Office de la construction du Québec, ne seront pas agréées par le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette.

Comme l'explique un porte-parole du cabinet, il n'est pas question de répondre à la demande de la centrale syndicale puisque l'OCQ n'a pas ce monopole.

Toutefois, explique-t-on, l'OCQ a le droit de faire du placement, en vertu du règlement sur le placement des salariés dans l'industrie de la construction. Tout comme les employeurs ont le droit de s'adresser exclusivement à l'OCQ.

chard Bonin déclare que la CSN n'a d'ailleurs pas à se plaindre puisque le recours à l'OCQ assure une meilleure représentativité de chacune des trois principales centrales syndicales et certifie que la priorité est accordée aux travailleurs de la région.

"La CSN, rajoute-t-il, devrait se souvenir du nombre microscopique de ses membres sur les chantiers du gazoduc, l'an dernier, et consta-

ter que ce nombre a bien augmenté cette année."

Du même souffle, M. Bonin certifie que les employeurs n'ont pas à se plaindre du placement et que celui-ci n'est pas la cause du retard de trois semaines constaté sur le chantier Eastman-Sherbrooke. "Il faut se souvenir des pluies de mai et de juin. Les chantiers ont été transformés en mer de boue. Le retard vient de là."

Le ministre du travail lance, par ailleurs, un appel aux soudeurs et leur demande d'entrer au travail. Pour le ministre, "les soudeurs doivent savoir qu'ils seront responsables de la perte d'emploi de 1,500

personnes s'ils s'entêtent à boycotter le gazoduc. Ils ont une responsabilité sociale... Par contre, il n'est pas question d'ouvrir le décret de la construction... Que les soudeurs n'attendent pas un gros lot qui ne viendra jamais", de dire M. Bonin.

Le ministre Raynald Fréchette a mis un terme à son congé-maladie à la fin du mois de juin. Toutefois, il a quitté ses bureaux cette semaine pour "ses vacances de la construction". En attendant, le ministre du travail est Mme Pauline Marois, jusqu'à ce soir. A compter de lundi et jusqu'au 1er août, le ministre du Travail sera le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard...

Le local 144 d'accord avec l'embauche de travailleurs de la région, mais...

L'employeur risque d'y laisser sa chemise

— un porte-parole du 144

SHERBROOKE (GF) — "Nous, au 144, on veut pas créer d'animosité avec les autres unions et on est d'accord avec l'idée que les travailleurs de la région doivent être engagés en priorité."

Mais, estime M. Gérard Cyr du local 144 de l'Union internationale des plombiers et poseurs de systèmes de chauffage, il y a un mais: l'employeur risque fort d'y laisser

sa chemise en engageant des gens qui ne connaissent rien à la soudure de tuyau de gazoduc, qui ne pourront pas l'apprendre en quelques cours et dont la productivité sera dix fois inférieure à celle d'un vrai soudeur... du 144.

Réagissant au propos d'un soudeur du tracé Eastman-Sherbrooke qui, dans une entrevue à un journal anglophone de Montréal, se disait

prêt à recevoir quiconque tenterait de prendre la place des soudeurs de la région — "Ils veulent le trouble? Nous les attendons, n'importe quand", disait ce soudeur —, M. Cyr déclare que le 144 ne s'oppose pas et ne s'opposera jamais aux travailleurs de la région.

Selon lui, il n'est pas question que le 144 dont les membres refusent de travailler tant que la National Pipeline Agreement ne sera pas appliquée sur les chantiers du gazoduc, vienne perturber le travail sur les chantiers de la région où les soudeurs, membres de la CSN ou de la FTQ, acceptent d'être payés en vertu du décret de la construction.

Toutefois, M. Cyr déclare que ce sont les entrepreneurs comme Fitzpatrick qui souffrent le plus d'avoir à passer par l'OCQ et par le bassin régional de travailleurs pour combler ses besoins.

Il explique que l'entrepreneur

doit donner des cours à ses travailleurs. Ce qui sera fait de façon sommaire. Par la suite, les travailleurs n'atteindront jamais la cadence de travail d'un soudeur expérimenté. "Les soudeurs expérimentés peuvent faire jusqu'à 150 joints par jour. Les autres en feront à peine 30. C'est là que l'entrepreneur risque d'y laisser sa chemise."

Chez Gaz Inter-Cité qui agit à titre de porte-parole des entrepreneurs, M. Conrad Johnson rapporte que le 144 exagère.

Selon M. Johnson, il est vrai que les entrepreneurs accusent un certain retard au début des travaux, retard qui était prévu. Toutefois, une fois l'apprentissage assuré, M. Johnson assure que les soudeurs de la région seront suffisamment rapides.

M. Johnson certifie que la compagnie Fitzpatrick ne nourrit pas d'inquiétude à ce propos.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

bingo

la tribune

Rapido 2-500

2 MARATHONS SUCCESSIFS SUR LA MEME CARTE

LES GAGNANTS DOIVENT APPELER A 563-1818

MARATHON-CARTE JAUNE

MONTANT A GAGNER \$500.

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 Mercredi, le 13 juil. 1983:
 I-22

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 JEUDI, le 14 juil. 1983:
 N-34

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 Vendredi, le 15 juil. 1983:
 O-71

Plus payant d'être médecin ou plombier?

SHERBROOKE (GF) — Vaut-il mieux devenir soudeur que médecin par les temps qui courent?

C'est une question qui a pu venir à l'esprit ou aux lèvres de plus d'un à la lecture des textes faisant état du gazoduc et de la guerre entreprise par les soudeurs du local 144. Dans ces textes, il est question de salaire frisant les 2,000 \$ par semaine si l'on se fie au décret de la construction et si l'on compte un certain nombre d'heures supplémentaires; et on parle de plus de 3,000 \$ par semaine si l'on se fie au National Pipeline Agreement.

Qu'en est-il exactement? Selon un porte-parole sherbrookoise de l'Office de la construction du Québec, le salaire des soudeurs est de 17,03 \$ de l'heure selon le décret. Si ce soudeur doit travailler à

un gazoduc, ce salaire sera haussé de 2,42 \$ de l'heure à cause des caractéristiques particulières au gazoduc. Il faut également ajouter certaines primes. Finalement, ce soudeur se verra accorder un salaire horaire d'environ 21 \$ de l'heure, soit de 840 \$ brut pour une semaine de 40 heures.

L'OCQ signale que les soudeurs du tronçon Granby-Eastman et Eastman-Sherbrooke ne seront vraisemblablement pas appelés à faire des semaines de plus de 40 heures.

Par ailleurs, comme l'explique M. Gérard Cyr, du local 144 des plombiers et métiers connexes, le salaire brut accordé en vertu du National Pipeline Agreement est le même que celui accordé en vertu du décret. "Sauf qu'il faut y ajouter des conditions plus avantageuses. C'est là la grosse différence."

carnet King wellington REDIGEEN COLLABORATION

Gervais Morier s'est trouvé un nouveau passe-temps: fabriquer des masques de cire. Il a développé une technique bien spéciale pour mouler ses masques: il suffit de souffler dans le verre d'un lampion allumé et aussitôt la cire chaude lui recouvre tout le visage, y compris la moustache. C'est simple, mais il s'agissait d'y penser...

Claude Savoie était tellement content d'être grand-père qu'il a distribué des cigares à toute la parenté et aux amis avant son fils Christian qui était resté pâmé d'admiration devant sa fille...

Brian serait bien surpris de savoir quels partisans côtoie Gaston Laliberté qui porte un habit marine et une cravate pourpre...

Ayant quitté Sherbrooke de tôt matin, samedi, à vélo, Paul Joyce, âgé de 20 ans, de Sherbrooke est arrivé à Percé mercredi soir... quand le père, Harold Joyce, a appris par téléphone la nouvelle de la bouche même de son fils, il a dû admettre que le rejeton était aussi en forme que le paternel...

On raconte que des colporteurs ou plutôt des vendeurs d'annonces de publicité devant être publiés dans une revue de prévention des incendies circulent présentement à Sherbrooke... au Service d'incendie de Sherbrooke tout comme au Département de Prévention, on a précisé que l'on n'avait rien à voir avec cette vente... les vendeurs en question seraient de la métropole...

Le grand Normand Grégoire de la SQ, technicien en identité et photographe, est parfois modeste à ses heures... lors d'une partie de balle-molle devant des fans déchainées, à Rock-Forest, il a dans une glissade mémorable qui a préservé la victoire de son équipe perdu son pantalon... avec son flegme habituel, il s'est relevé, a relevé ce qui était baissé, touché le marbre tout en laissant la place à un co-équipier qui le suivait de près...

Le ministère du Travail, en l'absence de Raynald Fréchette, passe de main en main. Après Pierre-Marc Johnson, c'est Mme Pauline Marois qui a assuré la relève avant de céder la barre à Marc-André Bédard qui, à double-titre de ministre de la Justice et du Travail, sera sûrement à même d'assurer la tranquillité sur les chantiers du gazoduc. Pendant ce temps, M. Fréchette prend "ses vacances de la construction"...



Les gagnants du "WEEK END DE REVE" offert par CJRS et LA TRIBUNE

Normand Bourgeault 1428, rue McManamy Sherbrooke	Lucille Frenière 419, rue Desranleau Omerville
Lauraine Bergeron 3071, rue Boyer Rock Forest	Roger Longpré 1277, boul. des Etudiants Magog
Louise Turcotte 1161, rue Aubry Sherbrooke	Claire Grégoire 3253, rue Delorme Sherbrooke
Richard Boutin 677, rue Chapais Rock Forest	Béatrice Chartier 275, boul. J. Cartier, sud Sherbrooke
Jeannine Bouffard 9086, rang 11, R.R.2 Rock Forest	Lucille Fortin 1810, rue Simard Sherbrooke

Ces personnes gagnantes partiront de CJRS aujourd'hui, à 13h00 et, seront de retour dimanche le 17 juillet. Elles seront logées au Centre Sheraton (coin Dorchester et Drummond). (publi-promotion)

la tribune Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
 Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sau. endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

Ville de Sherbrooke

PONT JACQUES-CARTIER FERMÉ POUR RÉFECTION A PARTIR DU 18 JUILLET POUR UNE PÉRIODE D'ENVIRON 3 SEMAINES

MERCI!

Relations publiques

La Quotidienne 491-8556

Richard Parenteau et la régie intermunicipale

Commission de police saisie de l'affaire

par François Gougeon

SHERBROOKE — Le secrétaire de la Commission de police du Québec saisira les juges de cet organisme pour "déterminer s'il y a lieu de faire une enquête dans le cas de M. Richard Parenteau".

"Aucune plainte formelle n'a été déposée au sujet d'une possibilité de conflit d'intérêt qui impliquerait M. Parenteau, mais nous n'attendons pas cela pour savoir ce qu'il en est réellement", a déclaré M. Jean-Marie Beaudet.

Interrogé hier à la suite des propos tenus la veille par le président de la Fédération des policiers du Québec, M. André Nadon, à l'endroit du directeur du service de police de Rock-Forest et président de la firme RGP chargée de la mise sur pied d'une régie intermunicipale de police devant lier Lennoxville et Ascot, M. Beaudet n'a pas

... pour déterminer s'il y a lieu de tenir une enquête

voulu se prononcer directement. "Bien sûr, c'est une situation curieuse à première vue. Mais on ne possède pas encore toute l'information... ce qui nous préoccupe dans cette affaire, c'est de savoir si M. Parenteau est en conflit d'intérêt. Mais tout cela est bien délicat: il ne faut pas oublier qu'à moins que son contrat avec la ville de Rock-Forest le lui interdise, il est libre de disposer de ses heures de loisir à sa guise", a repris le secrétaire de la Commission de police du Québec.

"Et puis le cas de M. Parenteau n'est pas unique. Du côté syndical

également on se retrouve bien souvent dans le même genre de situation, mais les policiers n'ont pas l'habitude de se dénoncer entre eux", devait relancer M. Beaudet.

Services gratuits

D'autre part, au sujet du travail effectué par la firme de M. Parenteau pour le compte des deux municipalités impliquées et pour lequel ces dernières devront acquitter des factures assez lourdes (déjà 40,000 \$ sont engagés par résolutions et le dossier n'est pas complété), M. Beaudet soutient que "la

majeure partie de ce service aurait pu être offert gratuitement par notre commission. Nous possédons le personnel technique. Nos spécialistes se rendent sur place pour répondre aux besoins des municipalités. Autant au niveau des études, de l'évaluation des besoins, de l'évaluation de la compétence des candidats avant embauche, tout ce travail peut être fait gratuitement par notre commission. Et le travail est toujours fait très objectivement. Les cas où nous sommes intervenus de cette façon ne manquent pas. L'un des derniers en lice, c'est St-Julie."

Pour l'intérêt de ses clients

Si je dois porter 12 chapeaux, je les porterai

— Richard Parenteau

ROCK-Forest (FG) — "S'il faut que je porte 12 chapeaux pour satisfaire les intérêts de mes clients, je les porterai... quant à la Commission de police, elle ne me dira pas ce que j'ai à faire sur mes heures de loisir!"

"La Commission de police ne me dira pas ce que j'ai à faire sur mes heures de loisirs"



Le président de la firme RGP et directeur du service de police de Rock-Forest a ainsi réagi, hier, au lendemain des attaques lancées à son endroit par le président de la Fédération des policiers du Québec.

Concernant les allégations au sujet d'un possible conflit d'intérêt, autant par le double emploi qu'il occupe par le rôle qu'il joue dans la formation éventuelle d'une régie intermunicipale entre Lennoxville et Ascot, M. Richard Parenteau nie vigoureusement. "Une enquête de la Commission de police ne me dérange pas du tout. Il n'y a aucun conflit d'intérêt. Je n'ai pas de contrat d'exclusivité avec la ville de Rock-Forest et ce que je fais actuellement dans le cadre de la firme professionnelle RGP n'est pas incompatible avec mon travail de directeur à Rock-Forest. Est-ce qu'on crie au conflit d'intérêt quand, du côté syndical, des policiers négocient pour leurs collègues et sont rémunérés en conséquence?"

Outre cet aspect, M. Richard Parenteau a particulièrement insisté sur le sens du mandat qui lui a été confié. "Il ne faut pas se méprendre: la Commission de police peut bien faire des études, évaluer ce qu'il faut comme

structure et faire toutes sortes de recommandations; mais elle ne peut absolument pas s'impliquer au niveau de la mise en place proprement dite du service. Il y a donc au moins 90 pour cent de mon mandat que la Commission de police ne peut en aucune façon accomplir", soutient M. Parenteau. "D'ailleurs, a-t-il rajouté, la Commission de police ne veut tellement pas s'impliquer sur cet aspect du dossier que lors de l'audition du grief du policier Young, la Commission a envoyé deux avocats pour ne pas témoigner sur son propre rapport ayant une incidence avec cette cause."

Par ailleurs, M. Richard Parenteau a dit ne rien comprendre de l'attitude des policiers de Lennoxville dans le dossier en cours. "Je n'ai encore rien reçu de la part des policiers concernant leurs demandes (le contrat a pris fin le 31 décembre)... c'est incroyable mais alors qu'à ma connaissance Me Michel Morrisette est toujours le mandataire des policiers au niveau des négociations et que jamais la Fédération des policiers du Québec n'y a été mêlée, on voit tout d'un coup arriver André Nadon dans le dossier."

Massé: "Nous sommes habitués d'entendre pleurer nos policiers"

LENNOXVILLE (FG) — "L'avenir nous dira si nous avons fait une erreur. Mais je ne suis pas inquiet... à Lennoxville, nous sommes habitués d'entendre pleurer nos policiers à tout moment!"



Le conseiller Pierre H. Massé

Le conseiller M. Pierre H. Massé, responsable du département de police à Lennoxville, a soutenu hier que rien des déclarations du président de la Fédération des policiers provinciaux du Québec ou de l'Association des policiers de cette ville ne permettait de conclure que M. Richard Parenteau est en conflit d'intérêt au sujet de la formation d'une éventuelle régie intermunicipale de police avec Ascot. "C'est un farfelu. En ce qui nous concerne, M. Parenteau s'acquitte parfaitement bien du mandat que nous lui avons confié. Il remplit très fidèlement ses obligations à notre endroit", a-t-il dit.

Reconnaissant qu'une partie du travail réalisée par la firme RGP de M. Richard Parenteau aurait pu être faite gratuitement par la Commission de police du Québec, M. Massé a déclaré: "Tout d'abord, c'est une partie très minime du travail, seulement au niveau des études. Mais pour la mise en place comme telle, la Commission n'est pas habilitée

pour faire cela. Puis, avec M. Parenteau, nous pouvons le rencontrer rapidement, tandis que pour un inspecteur de la Commission de police, il faut attendre six mois."

"Ce qui fait mal aux policiers de Lennoxville actuellement, c'est la question des nominations. Ils sont leur convention, mais les acquis, c'est assez... et puis ce n'est pas l'ancienneté qui donne de la compétence. Si la Fédération des

policiers protège les intérêts de ses membres, notre rôle à nous c'est de protéger les intérêts des contribuables pour que le service soit le meilleur possible au meilleur coût possible", a-t-il exprimé.

"Pour ma part, devait-il conclure, toute cette histoire c'est de l'entêtement. Et des policiers comme Jean Riendeau devraient plutôt se compter chanceux d'avoir un emploi à la ville de Lennoxville!"

Rien de répréhensible

— le maire Boudreau

ROCK-Forest (FG) — Le maire de Rock-Forest ne voit rien de répréhensible dans la conduite du directeur de police de la ville, qui se trouve au centre d'une controverse dans le dossier de l'organisation du service policier à Lennoxville et à Ascot.

"Tout cela ne nous regarde pas. M. Parenteau peut bien faire ce

qu'il veut une fois qu'il a terminé ses 40 heures de travail chez nous", a exprimé M. Laurent Boudreau.

"Au contraire, même, a-t-il précisé, nous sommes bien heureux que par sa vaste expérience du domaine policier, M. Parenteau en fasse bénéficier à des municipalités voisines. C'est une sorte d'échange de services."

FAITS DIVERS

On poursuit les enquêtes

SHERBROOKE (psj) — Le détective Patrick Vuillemin de la Sûreté municipale de Rock-Forest a poursuivi, hier, l'enquête au sujet de l'accident mortel dans lequel a péri Gilles Prince, âgé de 17 ans, de Sherbrooke, au cours de la nuit de mardi à mercredi, Chemin Dunant.

Le véhicule du conducteur et propriétaire, Daniel Chant, de la rue Chagnon, à Sherbrooke, a été soumis à une inspection mécanique par des experts.

On rappelle qu'il n'y avait aucune trace de freinage sur la chaussée et que le véhicule, un

Mercury Comet 1973, a heurté un poteau sur un bout de route droit.

Dans le même accident, un autre passager, Simon Dupuis, d'Ascot (ct.), avait subi de graves blessures.

A Sherbrooke, les enquêteurs Jean Perreault et Normand Lambert ont également travaillé à compléter le rapport au sujet de la mort du jeune motocycliste, Rénéal Picard, âgé de 17 ans, de Lennoxville, dont la moto a heurté l'arrière d'un camion immobilisé le long du boulev. Université, à Sherbrooke.

Serré de trop près

Serré de trop près par un automobiliste, un cycliste a chuté quand la pédale droite de son vélo a heurté le trottoir près de la rue Belvédère et du boulev. Queen, vers 10h00, hier.

Le cycliste, Jean Landry, âgé de 30 ans, de Sherbrooke a dû visiter le Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul pour y faire traiter les blessures subies dans la chute.

Quant à l'automobiliste qui ne s'est jamais arrêté, on se demande s'il a eu connaissance de l'accident. Dans sa chute, le cycliste aurait heurté l'arrière du véhicule qui l'avait serré de trop près.

C'est pourquoi il est possible que le conducteur ne se soit pas rendu compte de l'accident et ait poursuivi sa route tout bonnement.

La Cadillac disparaît

Ayant garé à peine une heure une Cadillac Eldorado 1980 dans le parc de stationnement du 2325 ouest de la rue King, le conducteur devait en constater la disparition tôt en soirée de mercredi.

Le véhicule avait été acheté quelques heures plus tôt dans un encan, à Montréal, pour une somme de 11 400 \$. Il était la propriété de Auto Première de Lac-Mégantic.

Pas de nouvelles... des souliers!

Malgré une petite opération policière menée discrètement dans le secteur des rues Terrill et St-Michel, la police n'a pas réussi à retracer le voleur qui avait, à la pointe d'un canif, volé à une jeune femme de 19 ans sa paire de souliers, 24 heures plus tôt.

C'est que, on le rappelle, le voleur avait dit à sa victime, si elle

désirait avoir ses souliers, de revenir le lendemain à la même heure, au même endroit et qu'il les lui rendrait.

Le voleur aura changé d'idée. On apprend hier qu'il avait dans un premier temps proposé à sa victime de lui rapporter les souliers chez elle ce qu'elle avait refusé.

Le camion d'un plombier flambe

Courts moments d'inquiétude hier, rue Charlevoix, à Rock-Forest, quand le camion du plombier André Leclerc a pris feu.

L'équipe du Lt Marcel Vachon du Service d'incendie de Sherbrooke a été dépêchée sur les lieux à 13h33 pendant que la Sûreté municipale faisait évacuer une partie du voisinage.

L'inquiétude provenait surtout d'un danger d'explosion des divers combustibles et notamment

des bonbonnes faisant partie de l'attirail de tout bon plombier.

Dans un premier temps, les pompiers ont dirigé un jet d'eau vers le camion dans le but de diminuer l'ardeur des flammes puis ont travaillé à circonscrire l'incendie.

Tout s'est déroulé sans problème mais on n'a pu sauver le camion, un Ford trois quarts de tonne 1978 et l'équipement de 4 000 \$ environ se trouvant à bord. Les pompiers ont regagné la caserne à 14h30.

Les Français célèbrent leur fête nationale à Sherbrooke

1ère expérience de fraternité

SHERBROOKE (MM) — "Cette première rencontre entre Français se veut un genre de sondage afin de déterminer si nous mettrons plus d'emphasis dans les prochaines années pour célébrer davantage la fête nationale des Français."

Commentant en ces termes l'objectif premier de la rencontre sociale et fraternelle qui s'est effectuée hier à Sherbrooke dans le cadre des célébrations de la fête nationale des Français, M. Jean Lassire, président de l'Association Estrie-France et de Francophonie Internationale, a expliqué que la rencontre d'hier avait été organisée de façon modeste.

"Nous n'avons pas voulu faire quelque chose de trop grand pour cette première occasion. C'est une première expérience et nous avons verrouillé, à la lumière des succès connus, si des célébrations plus importantes méritent d'être mises sur pied", d'indiquer M. Lassire.

Lors de l'occasion, des invitations avaient été lancées à plus d'une trentaine de Français de la région.

En dégustant quelques morceaux de fromage et en triquant une petite coupe de vin, les personnes présentes ont eu l'occasion d'échanger et de se souhaiter mutuellement bon anniversaire.

"Nous désirons faire connaître davantage les Français en région. Des occasions comme celle-ci devraient nous permettre de parvenir



Vêtu d'un costume typiquement normand, M. René Hardy, un des participants à la fête, célèbre en compagnie d'autres compagnons la fête nationale des Français.

à nos fins et éventuellement organiser des célébrations en compagnie des Estriens", d'ajouter M. René Joubert, coordonnateur de l'association.

En France, c'est par des feux d'artifices et des danses qu'est célébrée la prise de la Bastille, qui incidemment s'est effectuée le 14 juillet 1789.

"Mais nous ne disposons pas de ressources financières voulues pour mettre sur pied ce genre d'activités. Peut-être que cela viendra", de poursuivre M. Lassire.

Il avait frappé un inconnu

SHERBROOKE — Un homme âgé de 59 ans, d'Ascot Corner, a expliqué hier qu'il avait frappé un inconnu au visage à cause d'un réflexe automatique de peur parce qu'il a été victime de plusieurs infractions dans le passé.

L'inconnu en question est l'agent Denis Rousseau de la SQ, qui lui avait demandé ses papiers après l'avoir suivi jusque dans sa cour à la suite d'une plainte. M. Eugène Bolduc a indiqué

qu'il s'était aussitôt excusé de sa méprise auprès du policier.

Le défendeur Michel Beauchemin devait invoquer l'absence d'intention coupable pour demander l'acquiescement de son client, inculpé de voies de fait sur un agent de la paix le 21 décembre.

Le juge Gabriel Lussone de la Cour des sessions de la paix a accordé le bénéfice du doute à M. Bolduc.

Le voleur joue de "malchance"

SHERBROOKE — Christian Boisvert se serait mis la main dans la guele du loup qu'il n'aurait pas été plus malchanceux.

Il a en effet perdu son certificat de libération conditionnelle dans une voiture décapotable, dont le toit avait été éventré, pour la commission d'un vol d'un système électrophonique et de 24 cassettes, estimées à 1.200 \$.

Boisvert a fourni à la police, qui s'était rendue directement chez lui, un alibi qui a été réduit

en pièces par un gendarme qui l'avait vu non loin du véhicule.

Telles sont les faits que le procureur Charles Crépeau a résumés hier au juge Gabriel Lussone de la Cour des sessions de la paix, qui avait accepté le plaidoyer de l'accusé.

Le défendeur Claude Leblond a soumis que son client, âgé de 19 ans, doit maintenant purger les trois mois qui lui restaient sur une sentence de six mois de détention pour des cambriolages.

Au palais de justice

Il a souligné qu'une condamnation à trois mois consécutifs serait amplement suffisante pour faire réfléchir Boisvert.

Me Leblond a ajouté qu'une autre demande de libération condi-

tionnelle serait fort problématique pour son client.

Le juge Lussone a averti le prévenu qu'une autre gaffe lui causerait des ennuis sérieux.

Une 7e condamnation depuis '74

SHERBROOKE — Jacques Cloutier a écopé d'une peine de trois mois de détention pour sa septième condamnation pour fautes affaiblies au volant depuis 1974.

Il a reçu cette sentence hier du juge Gabriel Lussone de la Cour des sessions de la paix.

Cloutier, âgé de 29 ans, de Rock-Forest, a une chance d'être libéré avant le 2 septembre date à laquelle il doit entreprendre une cure de désintoxication.

Le procureur Charles Crépeau avait plaidé que la police averti le prévenu de ne pas prendre sa voiture le 30 avril parce qu'il était en état d'ébriété.

L'accusé a fait mine de s'en aller mais il est revenu à son véhicule qu'il a conduit avec 200 mg de boisson dans le nez.

Me Crépeau avait insisté sur le fait que cet individu a été condamné le 15 avril à de la détention discontinue pour une autre infraction semblable.

Il a demandé au tribunal de prendre des dispositions avant que Cloutier ne fasse un malheur sur la route. Le défendeur Marc Montplaisir avait tenté d'obtenir une remise afin que son client puisse donner une preuve tangible de sa volonté de se corriger une fois pour toutes.

La visite du président de Papiers Cascades

Indice de la vente prochaine de la Domtar d'East-Angus?

par François Gougeon

EAST-ANGUS — "Notre visite de l'usine Domtar d'East-Angus ne veut rien dire en particulier, sinon que nous continuons de recueillir de l'information dans ce dossier."

C'est ce qu'a indiqué hier M. Bernard Lemaire, président de l'entreprise Papiers Cascades de Kingsley-Falls, au lendemain de la visite qu'il effectuait, mercredi, avec ses deux frères de l'usine de papiers Kraft et de carton pour boîtes de la compagnie Domtar possédée à East-Angus.

Le nom des frères Lemaire n'est pas associé pour la première fois à cette usine dont la compagnie Domtar désire, semble-t-il, se départir car elle ne figure plus dans les projets d'expansion de cette société.

Déjà, il y a six ans environ, une telle visite avait été faite sur les lieux mêmes, mais il n'y avait eu aucune suite.

Cette fois, faut-il prêter aux frères Lemaire des intentions plus déterminées à la suite de cette nouvelle démarche? Surtout que la visite était notamment pilotée par M. Paul Pelletier, ancien gérant de l'usine et l'un des vice-présidents de Domtar. "Pas nécessairement. Pour nous, Domtar c'est un dossier comme d'autres. Nous vérifions, nous prenons des informations

avant de prendre une décision. Nous aimons toujours regarder ailleurs. A Port-Cartier, par exemple, nous regardons comme cela aussi depuis deux ans, mais il n'y a encore rien. On espère seulement que dans le cas de Domtar, ça ne prendra pas deux ans avant qu'une décision soit prise", a donné comme toute information M. Bernard Lemaire.

Concurrence

Impliqués dans une foule de projets industriels ayant comme trait commun l'utilisation des ressources de la forêt, les frères Lemaire ne sont cependant pas les seuls à avoir, à un moment ou l'autre de

la crise de 1977, montré un intérêt pour l'usine d'East-Angus.

Avant eux, on peut notamment citer les noms de Rexfor, Atlantic Packaging et même Kruger. Mais jamais, jusqu'à maintenant, il n'a pas été possible de savoir jusqu'à quel point les projets étaient sérieux.

A tout événement, dans la communauté d'East-Angus, et particulièrement à l'intérieur de l'usine, on ne cache pas une certaine insécurité devant la présente situation. Au syndicat, on déplore particulièrement le fait que "les conclusions de l'étude de la firme Lavallin, pourtant réalisée aux deux tiers à même les taxes des contribuables, ne soient pas rendues publiques."

Les travailleurs habitués à la suie — le président du syndicat

par Linda Roy

EAST-ANGUS — Selon le président du Syndicat des employés de la Domtar, M. Fernand Poulin, les travailleurs de l'usine ne sont pas incommodés outre mesure par la suie. "On est habitué à ça" et il ajoute que les problèmes sont surtout remarqués à l'extérieur.

Interrogé à ce sujet, M. Poulin s'est dit d'abord surpris par le fait que cette question de suie sur la ville refasse les manchettes, justement la journée où les propriétaires de l'usine des Papiers Cascades venaient visiter la Domtar. Mais selon lui, ce fait du hasard n'a pas influencé leurs opinions, puisqu'ils doivent trouver normal que des cheminées produisent quelques résidus. Pourtant, M. Poulin soutient que certaines personnes de l'usine semblent vouloir nuire à la planification pour une vente éventuelle.

Ainsi, cette même journée, certains contremaîtres donnaient des ordres afin que les employés laissent trainer certaines choses.

M. Poulin explique le problème des averse de suie par le fait qu'il existe deux genres de bouilloires à l'usine. L'une, la numéro 8 fonctionnant avec des résidus de bois, possède sa propre cheminée et est dotée d'un dépoussiéreur. Celle-ci donne des résultats satisfaisants, surtout lorsque les écorces de bois utilisées sont sèches. Mais la combustion est moins bonne lorsque le bois est humide, ce qui fait que le dépoussiéreur fonctionne moins bien et produit plus de suie.

M. Poulin précise que sur les terrains même de Domtar, des quantités considérables de suie s'accumulent, ce qui peut aussi s'avérer dangereux.



Une foule de débris ont été retirés du lit de la rivière, parmi ceux-ci les restes d'une motoneige portant encore une plaque d'immatriculation. Le pollueur a ainsi laissé un indice qui pourrait permettre de le retracer...

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Opération nettoyage à la rivière Massawippi

SHERBROOKE — Le calme et la beauté d'une belle rivière qui serpente en forêt au cœur de l'été, font réaliser l'immense richesse dont dispose la région et l'importance d'en prendre grand soin... Et c'est ce que les gens des environs du Canton de Hatley ont décidé de faire!

En effet un projet visant à dégager le lit et les berges de la petite rivière Massawippi de nombreux déchets et arbres morts, entre le barrage de North Hatley et le pont couvert du Chemin Paquette (une distance de 7 km), a été mis en branle à la fin de juin, grâce à l'initiative des gens de la région "qui voulaient améliorer leur rivière", selon la responsable du projet, Louise Latraverse.

Le projet, rendu possible grâce à une subvention de 34,000 \$ du ministère de l'Environnement, est parrainé par la base de plein-air Val-Estrie et donne du travail à six personnes, pour une période de vingt semaines.

Depuis à peine une dizaine de

jours, les artisans du projet ont retiré une foule d'objets non biodégradables du fond de la rivière: un vieux réfrigérateur, une antique motoneige, des barils en quantité industrielle, des pneus, etc., de telle sorte que selon Louise Latraverse, "déjà la qualité de l'eau a commencé à se régénérer, car les déchets ne s'y dégradent plus." De nombreux arbres ont aussi été retirés des eaux et coupés à la scie mécanique.

La responsable du nettoyage a aussi expliqué que l'opération comporte quatre aspects principaux: d'abord enlever les embâcles de bois et les objets non biodégradables du lit de la rivière, puis retirer le bois mort susceptible de former de nouveaux embâcles et finalement nettoyer les berges.

Les propriétaires riverains et les municipalités de Canton de Hatley, Compton Station et North-Hatley, apportent aussi leur soutien financier ou technique, afin d'aider les artisans du projet, qui, jour après jour, soulagent le cours d'eau de ses déchets.

Aux dires de Louise Latraverse, la qualité de l'eau de la rivière Massawippi, un affluent important de la rivière Saint-François, sera grandement améliorée après les travaux et il sera alors possible d'y pratiquer la baignade et le canotage. De plus, selon elle, l'arnement de la rivière étant assez propre, il restera à en nettoyer l'aval, l'an prochain, si possible.

Par ailleurs, une responsable du ministère de l'Environnement a fait savoir qu'un amoncellement de résidus de cuivre (provenant d'une ancienne mine), situé à environ 1,000 pieds de la rivière, près du pont couvert du chemin Paquette, pouvait occasionner un ruissellement au printemps, mais ne représenterait pas de danger, même s'il serait la cause de la présence de cuivre dans la rivière Saint-François.

Enfin, dès l'automne, une signalisation permanente sensibilisera les riverains et usagers du cours d'eau, afin de susciter de la part de ceux-ci, des bonnes habitudes vis-à-vis de leur rivière.

La nouvelle aréna du mont Ste-Anne

L'oeuvre de bénévoles avant tout

ROCK-FOREST (FG) — La nouvelle aréna du mont Ste-Anne, qui devrait avoir entièrement pris forme à la fin de l'été, sur le terrain des Pères de Mariannhill, à Rock-Forest, apparaîtra surtout comme l'oeuvre d'une population.

"Les bénévoles qui se sont impliqués dans les travaux ont été nombreux et on se doit de leur rendre hommage", a indiqué à cet effet le père Gervais

Giguère, responsable du projet, en soulignant surtout la participation des responsables de la ligue de hockey mineur de Rock-Forest et ceux de la ligue de la Dernière chance.

Ainsi, pour tous les travaux de démolition de l'ancienne structure de l'aréna, environ une centaine de bénévoles se sont succédés sur le chantier. Actuellement, la mise en place de la nouvelle structure, qui fera 20 pieds de haut et offrira une surface utili-

lisable de 100 pieds, au lieu de 82 comme autrefois, est sous la responsabilité de travailleurs rémunérés. Mais dès que ces gros travaux, qui nécessitent une main-d'oeuvre spécialisée, seront finalisés, alors les bénévoles reviendront sur les lieux, notamment pour assurer les différents ouvrages de finition.

La vitesse à laquelle les travaux se déroulent est directement en fonction de la température et si le temps

continue d'être au beau fixe, alors le père Gervais Giguère est en mesure de dire que tout sera terminé dans les derniers jours d'août, au plus tard les premiers de septembre. "Si ça continue à aller aussi bien que cette semaine, alors il n'est pas impossible qu'au commencement de septembre, la glace puisse être faite", a-t-il dit.

Au niveau des coûts, il soutient que l'enveloppe prévue de 275,000

\$ ne sera pas dépassée. "Ce montant sera respecté et ce, surtout grâce à l'aide des bénévoles à qui on rendra un vibrant hommage quand tout sera terminé... des affaires à 500,000 \$ comme certains en parlaient l'hiver dernier, ça n'arrivera pas", devait-il conclure, rappelant par là le débat parfois virulent qui a marqué les premières heures de ce dossier à la table du conseil des élus de Rock-Forest.



Les bénévoles qui se sont impliqués dans les travaux de l'aréna du mont Ste-Anne ont été nombreux et on se doit de leur rendre hommage, a indiqué le père Gervais Giguère.

Le service de réservations ne peut pas nuire au commerce

— le directeur du Parc du mont Orford

MAGOG (GP) — Selon M. Pierre Dépelteau, directeur du Parc du mont Orford, il est très peu probable que le service de réservation expérimental mis en place au camping du parc soit responsable d'une baisse éventuelle du nombre de touristes passant dans la région.

"S'il y a une baisse de passants, ce n'est pas à cause du système" déclare-t-il puisque selon lui, le nombre de voitures refusées à l'entrée du camping n'est pas inférieur à celui de l'an passé.

M. Dépelteau qui ne dispose pas encore d'une compilation précise, mais fait ainsi

part d'observations du personnel, admet que le phénomène n'est pas aussi apparent que par le passé quand des files interminables de véhicules s'allongeaient des quatre heures du matin à la barrière du parc: "Nous avons encore énormément de touristes que nous devons refuser, sauf que ceci s'éteint tout au long de la journée cette année" précise-t-il, ajoutant que ces personnes refoulées reçoivent une liste des campings de la région (500 par semaine en ce moment).

M. Dépelteau tient aussi à préciser qu'il ne dément pas les commentaires de son contremaître Robert Plas-

cisé à une grande échelle, si bien que beaucoup de gens se présentent quant même au parc chaque jour" affirme M. Dépelteau.

Par ailleurs, le directeur du parc Orford tient à démentir une rumeur qui circule selon laquelle le nouveau système de réservations aurait favorisé les gens de la région: "Le pourcentage de campeurs de l'Estrie n'a absolument pas bougé par rapport à l'an passé" déclare-t-il chiffres à l'appui.

M. Dépelteau tient aussi à préciser qu'il ne dément pas les commentaires de son contre-

maître Robert Plas-

se qui aurait plutôt été mal interprétés dans l'édition de La Tribune du 14 juillet.

"M. Plasse voulait dire qu'il n'y avait plus les queues de véhicules comme par le passé, non pas qu'il y avait moins de demandes à la barrière" assure-t-il.

Il affirme également que la région n'aura qu'à se féliciter du nouveau système de réservations, même si l'évaluation définitive ne pourra être faite qu'après deux années d'application: "La région

de Magog-Orford a un caractère d'excellence dans la qualité de ses services et de ses ressources d'accueil, et les listes d'attente n'auraient pas été si longues si ce n'était de cette tradition" déclare-t-il, affirmant qu'un autre avantage découlait du nouveau système, soit celui de prolonger la saison. En effet, de nombreuses personnes qui n'ont pas pu réserver aux dates qu'elles désiraient comme premier choix, l'ont fait à d'autres dates au mois d'août.

Heurtée par un cyclomoteur

ASBESTOS — Une résidente de la rue Doyon à Asbestos, circulant à bicyclette, Mme Carole Messier, a subi des blessures sans trop de gravité, lorsqu'elle a été heurtée par un cyclomoteur, conduit par Mario Vachon, d'Asbestos égale-

ment, au moment où elle franchissait l'intersection du boulevard Simoneau et de la route 249, à Asbestos, vers 11h35, hier.

La Sûreté municipale d'Asbestos a fait savoir que Mme Messier, a été conduite à l'hôpital d'Asbestos.

Collision de deux motos

SHERBROOKE — Deux motocyclistes sont entrés en collision, hier, vers 16h35, à Saint-Ludger de Frontenac, sur la rue Boisvert. Au cours de l'accident, un des conducteurs a subi des blessures à une

jambe, de même qu'à une main, alors que l'autre semblait être indemne. La Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, a fait les constatations.

FER ET METAL
STEINBERG INC
 6750, boul. Bourque, Rock Forest
864-4239
OUVERT
LE SAMEDI MATIN
 8h a.m. à 12h a.m.
 Un vaste choix de fer neuf et usagé, acier d'armature en feuille, en fer angle, en tube circulaire et rectangulaire et en "channel".

FESTIVAL DU CANTON D'ADSTOCK
FESTIVAL DU CANTON D'ADSTOCK de ST-METHODE
 Cté Frontenac
 Les 15, 16 et 17 juillet 1983 (5e édition)
Vendredi, 15 juillet 1983
 19h00 **LE DEFOULEMENT TOTAL** avec Marcel Giguère (Emission Les Tannants) et Gérard Vermette (Le Gros Vermette) Spectacle pour tous les âges (à l'aréna)
 21h00 **SOIREE RETRO DU LORD ADSTOCK** Orchestre "Les Rétroviseurs" Concours de costumes de tous les genres avec prix à gagner
 * PRIX D'ADMISSION SUR LE TERRAIN ET L'HOTEL DE VILLE DU FESTIVAL EST GRATUIT * PRIX D'ADMISSION A L'ARENA EST DE: ADULTE 3\$, 12 ans et moins 1\$ VALIDE POUR LA JOURNEE
Samedi, 16 juillet 1983
 8h00 **DEJEUNER EN PYJAMA SOUS LA TENTE D'KEEFE** (Près de l'aréna) En collaboration avec Boulangerie Faucher & Fils Une personne en pyjama ou en robe de chambre. Prix 99¢
 10h00 **PARADE DANS LES RUES DU VILLAGE** Trajet de la parade: Départ Route 269, terrain de Jos-Marie Pélou — Retour au terrain de l'aréna — Chars allégoriques originaux — Corps de tambours: Troubadours de Victoriaville "Renaissance" de St-Georges de Beauce "Feuille d'Erable" de Val-Bélair Autos-Sports: Chevaux de selle Attelages pony et chevaux Autos antiques 4 x 4 et autres Trophées à gagner pour chaque catégorie de participants à la parade — Informations: René Boituc 422-2259
 15h00 **Démonstration de vol de Moigouillière** Venez sentir les palpitations en prenant un envol en Moigouillière
 17h00 **Souper sous la tente O'Keefe** MENU: "Ragoût de dinde"
 21h00 **SPECTACLE** 1ère Partie: "GROUPE BARQUOU" (1ère) 2ème Partie: "PAUL PICHÉ" Admission: Adulte 8\$ 12 ans et moins 2\$
 Tous nos repas sont faits à base de dinde comme met principal. Si désiré, autre menu disponible. 914416
Dimanche, 17 juillet 1983
 9h00 **DEJEUNER A LA SALLE DU COLLEGE** (voisin de l'aréna) MENU: "Fèves au lard - Pommes rôties - Sirup d'érable - Café" — Prix 3,25\$
 10h30 **MESSE DU FESTIVAL** Messe célébrée à l'église en l'honneur du Festival par M. le curé Gilles Fortin
 13h30 **PROGRAMME D'AMATEURS (à l'aréna)** Orchestre "XL 5" - Animateur Marcel Veilleux Souvenir à chaque participant du programme amateur Trophées à gagner dans chaque catégorie Informations: Jean-Paul Villeneuve 422-2023 HOTEL DE VILLE DU FESTIVAL - Orchestre "Canyon" Admission gratuite — Début de concours — Levée de la brousse - Tire au poignet - Lancer de la hache Avec prix à gagner
 17h00 **DINDONNERIE (Sous la tente O'Keefe près de l'aréna)** MENU: "Dinde cuite sur charbon de bois" — Farce - Salade - Dessert - Bruvage — Prix: 5\$
 22h00 **COURONNEMENT DE LA SIÈME REINE DU FESTIVAL** Après le couronnement, tirage de la vente de billets
POUR RENSEIGNEMENTS: (418) 422-2015

Le Festival mondial de folklore

Près de 80,000 personnes ont participé au défilé de nuit

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE - La plus grosse foule jamais enregistrée à Drummondville de mémoire d'homme a assisté hier soir, ravie, au défilé de nuit du Festival Mondial de Folklore: 60,000 personnes au début du défilé vers 22 heures selon les policiers... presque 80,000 en fin de soirée, avançant-on dans les milieux autorisés.

Dès 20 heures, les gens commençaient à bloquer les rues voisines dans l'espoir d'avoir une meilleure place pour suivre le défilé.

Flambeaux

Le défilé, qui se déroulait à la lueur des flambeaux, était com-

posé de quelques 650 musiciens, danseurs et chanteurs provenant d'une douzaine de pays différents et assistant au festival international de folklore. De plus, plusieurs organismes locaux participaient au défilé, qui, avec leur présence, pouvait totaliser près de 1000 personnes.

Le festival de folklore qui en était à sa septième journée hier, se terminera dimanche soir. L'an dernier, le défilé de nuit avait attiré, toujours selon la police, environ 40,000 personnes. Tard hier soir, avant le feu d'artifice qui devait couronner la fête, on estimait que le double de ce nombre avait été atteint et même dépassé, approchant l'objectif de 100,000 que les organisateurs s'étaient fixés.



(Photo La Tribune par Gérald Prince)

La troupe de Yougoslavie a présenté un répertoire très original et très varié lors de ses nombreuses apparitions publiques.

Dernières visites officielles de consuls et diplomates

DRUMMONDVILLE (GP) - La visite de consuls et de diplomates aujourd'hui, complète la liste des visites officielles au Festival mondial de folklore.

Danseurs yougoslaves plutôt que norvégiens

DRUMMONDVILLE - Une erreur s'est glissée dans un bas de vignette de l'édition de la Tribune d'hier: la photo indiquant des danseurs de Norvège représentait en fait ceux de la troupe Joza Vlahovic de Zagreb en Yougoslavie.

Ce matin à 10 heures, arrivent M. José de Cuadra, consul général

d'Espagne, M. Jesus Camargo Breña, vice-consul du Mexique et M. Karoly Sarkadi, délégué commercial de Hongrie. Ce groupe de dignitaires fait un tour de ville, visite l'usine d'Agropur à Bon-Conseil et participe au Festival de folklore.

Belgique

Le consul de Belgique, M. Koenrad Rouvroy arrive à 13h30, visite la ville et le village d'antan avant de se rendre au spectacle. D'autre part, à la même heure, arrive Son Excellence Corentin Doulayer Ki, ambassadeur de Haute-Volta, ainsi que M. Pierre Bastien, consul honoraire, qui visiteront la firme Hamel et Beaulieu, ingénieurs.

Tous ces dignitaires seront reçus officiellement par Drummondville à l'hôtel de ville et participeront à un dîner officiel.

SAL: 40 employés rappelés

THETFORD-MINES (PC) - La société Asbestos rappellera au travail, lundi, 40 de ses employés pour effectuer des travaux de nettoyage, de peinture et de réfection à ses installations de la région de Thetford-Mi-

nes, pour une période de deux semaines.

Le coût des travaux est estimé à \$361,823. Le projet de réfection sera réalisé en partie grâce à une subvention de \$234,000 consentie par le gouvernement fédéral dans le cadre du programme de relance de l'aide à l'emploi (Relais).



(Photo La Tribune par G. Prince)

Les Polonais sont passés maîtres dans les danses acrobatiques. Ici, une danseuse fait virevolter son partenaire dans les airs au cours d'une danse au rythme endiable.

Festival d'Adstock: ça part aujourd'hui

ST-METHODE (MM) - C'est aujourd'hui que se met en branle la cinquième édition du Festival du Canton d'Adstock dans la municipalité de St-Méthode.

La journée d'aujourd'hui est dédiée particulièrement aux membres de l'Age d'Or. Les activités débuteront dès 13h00. C'est à l'aréna de l'endroit que se dérouleront toutes les activités prévues dans le cadre de ce festival.

Ce soir dès 19h00, les organisateurs de ce festival ont prévu une soirée de "défoulement total". A cette occasion, Marcel Giguère et Gérard Vermette divertiront les visiteurs qui assisteront à l'événement.

L'ouverture officielle se fera à compter de 20h30 en présence des membres du conseil municipal et des députés de la région.

Le tout sera suivi de la soirée rétro du Lord Adstock.

Demain, la journée débutera par

un déjeuner en pyjamas à compter de 08h00. Des activités sportives prendront par la suite l'affiche et se poursuivront jusqu'à 13h30 alors qu'une parade dans les rues de la ville sera présentée.

Le clou de cette journée sera sans contredit le spectacle du groupe Garolou et de Paul Piché. Ce spectacle débutera à compter de 21h00.

Dimanche, dernière journée du festival, une messe sera célébrée dès 10h30 en matinée et une foule d'activités se succéderont lors de cette journée alors que le festival se terminera avec le couronnement de la reine.

Près de 15,000 visiteurs sont attendus lors de ce festival.

Grange-étable rasée

DRUMMONDVILLE (GP) - Richard Desrosiers de St-Majorique avait fini de faire ses foins et d'engranger sa récolte dans sa grange-étable.

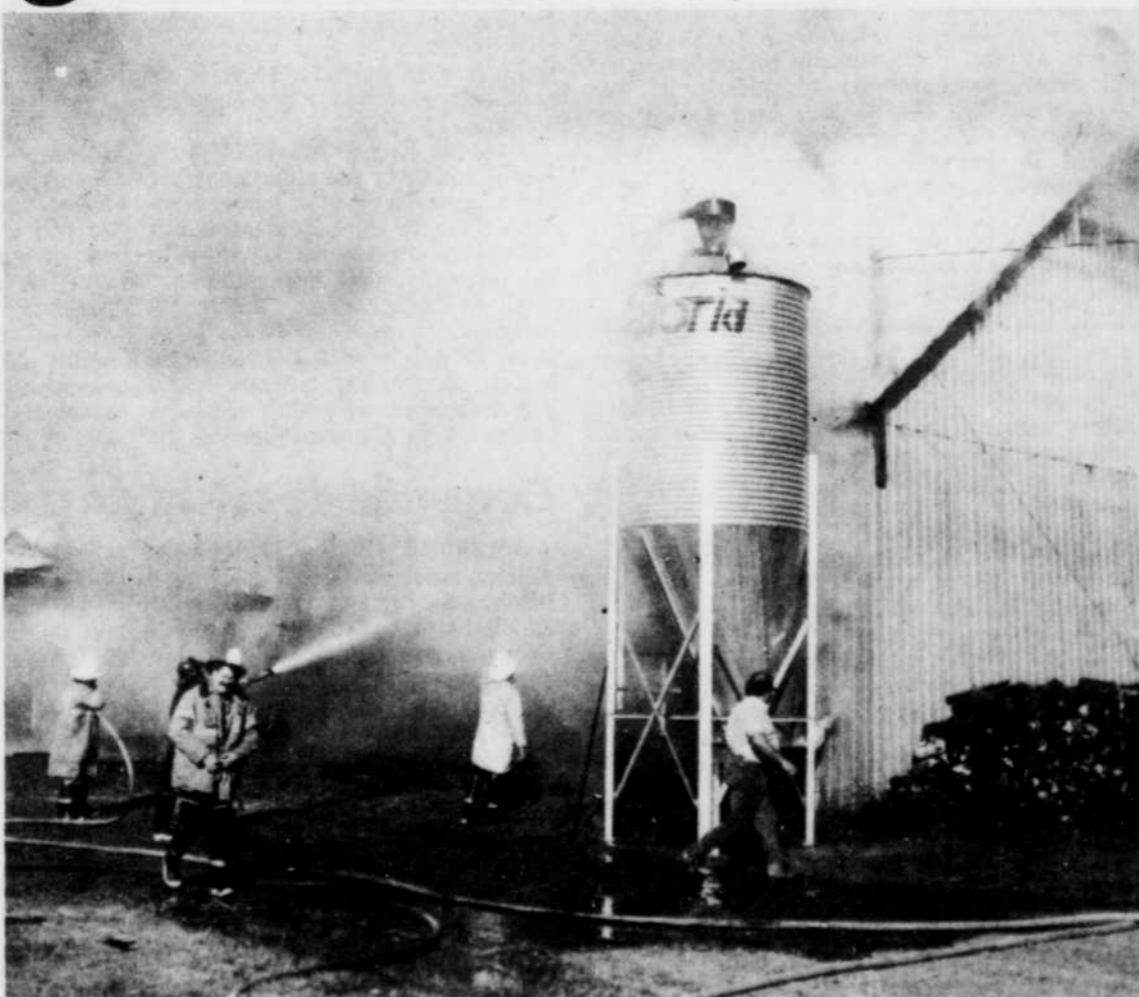
Mais ses animaux ne profiteront pas de ce travail, puisque le feu a tout détruit hier matin vers 7 heures.

Les pompiers de Drummondville, appelés en grand renfort, n'ont pu éviter que toute la grange-étable, comprenant une laiterie et un silo à moulée, ne soient rasés au sol.

Le travail des sapeurs s'est surtout limité à protéger les édifices avoisinants, souvent menacés lors de coups de vent.

Les pertes matérielles sont élevées. La cause de l'incendie n'a pas été déterminée. Le gros du bétail a pu être sauvé en étant conduit au champ. Un boeuf et un veau ont péri, et plusieurs instruments aratoires ont été anéantis.

La ferme de M. Desrosiers est située dans le 4ième rang de cette paroisse, sur le prolongement du boulevard Lemire.



(Photo La Tribune par Gérald Prince)

Les flammes ont rasé au sol hier matin à compter de 7 heures la grange-étable, la laiterie et le silo à moulée de M. Ricahrd Desrosiers du 4ième rang de St-Majorique

Horaire du Festival

Vendredi 15 juillet

- A 10h: au Village québécois d'antan, animation folklorique avec le groupe de Yougoslavie;
- A 12h: animation musicale par le groupe d'Israël au Motel Cardin; animation musicale par le groupe de l'Espagne à la Terrasse de la Gare; animation musicale par le groupe d'Italie à La Muraille; animation musicale par le groupe de la France au Steak House "500"; à la Folkothèque, représentation par le groupe de la Pologne;
- A 13h: au Village des Nations, les Echassiers de Baie St-Paul;
- A 14h: au Village des Nations, animation folklorique avec le groupe de la France; au Village québécois d'antan, animation folklorique avec le groupe d'Angleterre;
- A 15h: au Village des Nations, Tipit le clown;
- A 16h: au Village des Nations, animation folklorique (groupe à confirmer);
- A 17h: au Village des Nations, Tipit le clown; animation musicale par un groupe (à confirmer) au Bar Aventure; animation musicale par le groupe de l'Alberta à la Vieille Maison; animation musicale par le groupe d'Israël chez A & W; animation musicale par le groupe de la Yougoslavie au Manoir Drummond; animation musicale par le groupe d'Espagne au Motel le Dauphin; animation musicale par le groupe de la Belgique au Bois-Joli; animation musicale par le groupe de l'Ontario au Motel Alouette; animation musicale par le groupe de la France au Club de golf; animation musicale par le groupe de la Hollande à La Muraille; à la Folkothèque, représentation par le groupe de l'Italie;
- A 19h: au Village des Nations, les Echassiers de Baie St-Paul;
- A 20h: au Centre culturel, spectacle (Etats-Unis, Espagne, Hollande, Belgique), prix d'admission;
- A 21h: à la Folkothèque, représentation par le groupe de la Yougoslavie;

Dès le samedi 16 juillet, soyez aux aguets. La circulaire PROVIGO pourrait vous rapporter beaucoup.



Demeurez attentif, conservez précieusement votre circulaire. Qui sait... la chance pourrait se tourner vers vous!

93187

CHLT TV
Le Monde
 Lundi au vendredi 18 h 00

Les camions entreposés dans un endroit inconnu

Les huissiers vident la cour de Maislin

MONTREAL (PC) — Les huissiers ont continué jeudi de saisir des camions-remorques appartenant à la firme Maislin Transport et de les entreposer dans un endroit qui demeure encore inconnu, a déclaré un porte-parole des huissiers.

Selon le porte parole de Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier et associés, une centaine de camions doivent être saisis. Quelque 80 camions-remorques l'avaient été mercredi. Environ 70 camions devraient être également saisis en Ontario.

La Société générale du Canada, filiale canadienne d'une importante banque parisienne, a déposé une requête de saisie auprès de la Cour supérieure du Québec, parce qu'elle avait consenti à Maislin des prêts garantis.

Les camions saisis au Québec comprennent quelque 25 véhicules que les employés de Maislin, en colère parce que leurs chèques de

paye n'a pas été honoré par la banque, détiennent dans le stationnement d'un centre commercial situé en face du siège social de la firme à LaSalle, en banlieue de Montréal.

Chèques visés

Un employé du service de la paye de Maislin a fait savoir que des chèques visés seraient distribués vendredi aux employés qui ont travaillé depuis lundi dernier.

La compagnie de transport qui avait obtenu un prêt controversé de 34 millions \$, garanti par le gouvernement fédéral, a demandé à ses créanciers un sursis de quatre mois pour payer ses dettes et réorganiser ses finances.

Environ une douzaine de quelque 1,500 employés de Maislin au Canada, ont dressé des piquets à l'extérieur du siège social de la compagnie et tenté d'empêcher toute circulation vers sa cour de triage.

M. Jean-Guy Lévesque, l'agent d'affaire du syndicat des camionneurs, a révélé jeudi que le syndicat entendait poursuivre les directeurs de la compagnie parce que les employés n'ont pas reçu l'argent que la firme leur devait.

Il a été impossible de rejoindre les dirigeants de la Société Générale pour obtenir leurs commentaires au sujet de cette affaire.

Le président du syndicat, Gaétan Morin, a précisé que les 275 employés, représentés par le local 106, rempliraient les formules des syndicats et que leurs représentants seront présents à l'assemblée des créanciers, prévue pour le 17 août.



Les policiers ont dû intervenir pour permettre de la compagnie après qu'il ait reçu la façon de au camionneur indépendant de quitter la cour penser d'un des employés de Maislin.

Hausse de 5%: les compagnies aériennes rembourseront

MONTREAL (PC) — Les compagnies aériennes canadiennes ont commencé jeudi à rembourser les passagers qui avaient payé l'augmentation de cinq pour cent sur le prix des vols intérieurs à laquelle le gouvernement vient de s'opposer.

L'augmentation du plein prix des billets devait être entré en vigueur jeudi chez la majorité des transporteurs aériens.

La firme Quebecair avait commencé à percevoir l'augmentation il y a deux semaines.

"Dans le cas d'Air Canada, il est possible d'obtenir un remboursement dans les aéroports, dans les

billetteries, ou auprès de son agent de voyage", a fait savoir un porte-parole de la compagnie, M. Denis Chagnon.

La compagnie CP Air a commencé à percevoir la nouvelle tarification, il y a un mois sur les réservations et perdra des millions à la suite de la décision du cabinet qui renverse celle de la Commission canadienne des transports.

Le cabinet a décidé mercredi que l'augmentation contrevient à son programme des six et cinq pour cent puisque les compagnies aériennes avaient déjà obtenu une aug-

mentation de six pour cent en octobre dernier.

"Apparemment, ce gouvernement préfère venir en aide à des compagnies au bord de la banqueroute, et refuser à des entreprises viables les mesures nécessaires qui pourraient assurer leur santé financière", a déclaré le président de l'Association des transporteurs aériens du Canada, M. Angus Morrison.

"Cette baisse de la tarification signifie que les entreprises aériennes termineront l'année financière encore une fois dans le rouge", a-t-il ajouté.

Selon un proche du ministre fédéral des Transports Jean-Luc Pepin, c'est la première fois que le cabinet renverse une décision de la CTC.

Air Canada et CP Air ont également annoncé jeudi pour l'automne de nouveaux rabais sur certains vols intérieurs notifiés.

Les rabais varient de 61 à 67 pour cent du tarif régulier en classe économique s'appliqueront sur les réservations qui auront été faites au moins 14 jours à l'avance, a-t-on précisé.

Frappé par la foudre: il s'étonne d'être en vie

MONTREAL (PC) — Miguel A. Moreno, un Montréalais âgé de 26 ans, s'étonne d'être encore en vie. Il a été hospitalisé mardi soir après avoir été gravement brûlé aux pieds et aux mains quand, en compagnie de deux autres personnes, il a été atteint par la foudre alors qu'il se baladait au parc Lafontaine quand un court mais violent orage a éclaté. "J'ai vu un faisceau de lumière qui descendait du ciel, puis j'ai senti une force envahir mon corps. J'ai été propulsé à une dizaine de mètres", a relaté la victime de la foudre qui se remet de sa pénible expérience dans un hôpital.

"On aurait dit que tout se passait au ralenti, poursuit-il. J'ai retrouvé mon souffle quelques secondes seulement avant qu'on vienne me porter secours..."

M. Moreno, qui tenait un parapluie, ainsi que son ami Juan Riba, 40 ans, et un passant qu'ils ne connaissent pas, M. Marcel Malenfant, étaient à l'abri sous un arbre depuis cinq minutes environ lorsqu'ils ont été foudroyés.

Témoignage de Riba
"Je n'ai même pas entendu le bruit du tonnerre", de relater pour sa part M. Riba. Quand j'ai repris conscience, j'ai aperçu deux corps inertes à mes côtés. Je pensais qu'ils étaient morts, j'ai dû ramper jusqu'à la rue pour réclamer de l'aide."

"Je me sens courbaturé, assommé, comme au lendemain d'une cuite", a confié M. Riba lors d'une interview à sa boutique du complexe Desjardins.

Sous l'effet du choc, M. Riba a été cloué à l'arbre contre lequel il était appuyé, s'infligeant une entaille qui a nécessité huit points de suture. Il a également subi une légère brûlure à la jambe droite.

"Au moment même où je m'en-volais, j'ai aperçu Juan qui tombait très lentement au sol", se souvient M. Moreno, dont un soulier a éclaté lorsqu'il a été atteint par la foudre. Il a aussi perdu ses lunettes. Quant à son parapluie, il a été réduit en miettes.

Cafés-terrasses: un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur

par Rollande Parent

MONTREAL (PC) — L'émergence de cafés-terrasses et des restaurants-terrasses au Québec au cours des dernières années semble liée au goût de plus en plus grand de vivre en plein air une fois sortis du bureau et à l'emprunt d'une formule bien connue en Europe.

Outre Québec et Montréal, la formule fait des percées dans des villes telles que Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, Granby et Chicoutimi.

Pour la plupart, les cafés-terrasses s'ajoutent à un restaurant ou une brasserie.

Comme l'explique M. Claude Saint-Jean, vice-président de l'Association des restaurateurs du Québec, "il y a quelques années, les restaurateurs créaient des atmosphères de cavernes, bouchaient les fenêtres. La mode a changé. Les Québécois ont maintenant le goût de boire et de manger à l'extérieur. Depuis les Jeux olympiques, on a pris conscience du conditionnement physique et du bon air".

A Sherbrooke, "ça pousse comme des champignons depuis l'an dernier", s'exclame M. André Veulleux du service municipal. Il y en a une bonne vingtaine qui s'égrènent au centre-ville tout le long de la rue Wellington.

La terrasse attenante à un restaurant ou à une brasserie est la seule formule permise par les autorités municipales de Hull. Le phénomène de la terrasse est, là aussi, récent. De 15 à 20 établissements ont vu le jour dans les deux dernières années.

A Chicoutimi, c'est aussi le restaurant-terrasse ou la brasserie-terrasse qui a la cote d'amour. Quatre propriétaires ont opté pour des pièces complètement vitrées avec portes-patio et un seul tient un café-terrasse.

Mme Marie Gaudette, présidente de l'Association des restaurateurs du Québec (ARQ), prédit que ce sont justement les terrasses vitrées qui ont de l'avenir "à cause de la possibilité de les utiliser à longueur d'année comparativement aux terrasses qui ne sont protégées que par des parasols ou des auvents".

A Granby, plusieurs commerçants ont été tentés par l'idée d'ouvrir une terrasse mais dans plusieurs cas le terrain dont ils disposaient jusqu'au trottoir a été considéré insuffisant par les autorités. Quatre seulement ont reçu le feu vert.

Pour les Trifluviens, la possibilité de bavarder en mangeant et en buvant en plein air n'est apparue

que récemment. Trois-Rivières compte cinq terrasses, dont trois ont été ouvertes au printemps.

Les avatars de la météo

Mme Gaudette reconnaît que le temps propice est court au Québec mais "devant la popularité des premières terrasses les autres n'ont pas eu le choix et ont dû emboîter le pas pour conserver la clientèle".

Selon la présidente de l'ARQ, l'aménagement d'un café-terrasse requiert 10,000 pour les chaises, tables, fleurs, pavement, et parasols. Elle considère que les restaurateurs auront de moins en moins le choix d'investir ou pas s'ils veulent demeurer dans la course.

Même constatation faite par M. Lorenzo Doyon de Sainte-Foy qui a vite remarqué que la première salle à se remplir était celle aménagée en serre avec plantes vertes et guérites de lumière.

Comme il voulait augmenter sa clientèle et qu'il se rappelait avoir fréquenté avec grand plaisir des terrasses lors d'un séjour en Europe, cette solution s'est imposée. Il exploite depuis quatre ans une terrasse de 40 places.

"Les gens aiment être au grand air. Ils sont plus sportifs et profitent du beau temps".

"La difficulté, c'est l'instabilité des conditions météorologiques bien sûr. La terrasse est utilisée la moitié du temps entre le début de juin et le début de septembre. Nous ouvrons dès qu'il fait 18 degrés Celsius."

Québec et Montréal

A Québec justement, sur 575 restaurants licenciés, sept pour cent ont des terrasses attenantes (32) contre un pour cent à peine en 1976.

On les retrouve concentrées sur la Grande-Allée, le Vieux-Québec, la rue Cartier et le boulevard Saint-Cyrille alors que 50 pour cent sont associés à un restaurant et 40 pour cent à un bar.

Sur l'île de Montréal, où l'on compte 2,977 restaurants licenciés, le nombre exact est impossible à obtenir. Selon Mme Marie Gaudette, présidente de l'Association des restaurateurs du Québec, on peut dire que 20 pour cent d'entre eux ont des terrasses alors que M. Roger Bibea, du service des permis de construction de la ville de Montréal, évalue à environ 200 le nombre de cafés-terrasses et restaurants-terrasses uniquement à Montréal.

Un mort et six blessés à Marleville

MARIEVILLE (PC) — Une personne est décédée et six autres ont été blessées, dont une gravement, dans deux accidents routiers survenus à une douzaine d'heures d'intervalle près de Marleville.

C'est en tentant d'éviter un chien qui traversait le chemin que le premier véhicule a capoté, coûtant la vie à Marco Lapointe, âgée de 16 ans, de Marleville.

Ses deux compagnons de route, Marc-André Turcotte et François Bédard, tous deux âgés de 16 ans, l'ont échappé belle.

Usine d'hélicoptères à Bromont?

GRANBY (PC) — L'usine de fabrication d'hélicoptères de la compagnie américaine Bell Helicopter semble en voie de s'établir au Québec, plus particulièrement à Bromont.

Le député fédéral de Shefford, Jean Lapierre, affirme catégoriquement que "si l'usine s'établit au Québec, ce sera à Bromont".

Le député péquiste de Shefford, Roger Paré, annonce que "si les choses continuent comme elle vont

Rivière Noire: poursuites

JOLIETTE (PC) — Pour la première fois de son histoire, le ministère de l'Environnement du Québec poursuit une municipalité.

Il s'agit de Saint-Jean-de-Matta, que le ministère tient responsable de problèmes écologiques.

D'autre part, jeudi, un résident d'Iberville, M. Albert Grégoire, âgé de 76 ans et un concitoyen, M. Roger Beaulieu, ont été impliqués dans une collision frontale entre Rougemont et Marleville.

M. Grégoire repose entre la vie et la mort à l'hôpital, tandis que l'état de M. Beaulieu n'inspire aucune crainte.

L'enquête menée par la police de la Sureté du Québec n'a pas permis de déterminer la cause de cet accident qui s'est produit lorsque les deux véhicules se croisaient.

actuellement, je suis convaincu qu'on va l'avoir." Le député soutient s'être entretenu de la situation avec le ministre Rodrigue Biron "afin de faire valoir ma région comme site de choix pour l'usine".

La construction de l'usine est estimée à 750 millions \$. Les choix possibles de Bell Helicopter au Québec — d'autres villes en Ontario sont également étudiées — se limitent à Saint-Hubert, Mirabel et Bromont.

En 1976, la municipalité a entrepris de creuser la rivière Noire. Des propriétaires mécontents se sont alors regroupés pour contester ce geste, qui, selon eux, a entraîné une baisse extrêmement importante du niveau de l'eau au lac Noir.

Demande de retrait du projet de loi 38

JOLIETTE (PC) — L'Union des municipalités du Québec réclame le nouveau retrait du projet de loi 38, prévoyant des représailles à l'endroit des municipalités qui accepteraient des subventions du fédéral.

Le vice-président de l'Union, M. André Asselin, a qualifié de totalitaire et d'immoral jeudi le projet déposé le 21 juin par le gouvernement québécois.

Selon lui, la loi permettra à Québec de décider arbitrairement de pénaliser les municipalités et de leur enlever des droits et de l'argent obtenus en vertu d'ententes signées.

Il signale que le projet, qui pas encore été débattu, comporte des mesures rétroactives à la date de son dépôt.

Coup d'oeil... sur le Québec

Forano: rumeurs de grève niées

SHAWINIGAN (PC) — Le président du syndicat des travailleurs de l'usine Forano, M. Renaud Poulin, a démenti les rumeurs voulant qu'une menace de grève plane sur l'importante compagnie de Plessisville.

"Les deux parties se sont mises d'accord en ce qui touche la con-

vention de travail." Les employés auraient même voté à 74 pour cent en faveur de l'entente de principe. La signature du projet devrait être officialisée mardi prochain.

Les employés de Forano avaient voté à 90 pour cent en faveur de la grève, le 29 mai dernier.

Manifestation des sans-abris

HULL (PC) — Les sans-abris de Hull poursuivent leur "camping forcé" sur un terrain vacant de la municipalité, sans que les gouvernements municipal et provincial aient encore trouvé une solution à leurs problèmes.

Le Comité "logemen (t) occupé", chargé de faire des pressions auprès des différents intervenants, a demandé au ministre Tardif de hâter la construction des 86 unités de HLM dont la construction ne devrait normalement commencer qu'en octobre prochain.

Ils sont 14 adultes et 21 enfants à avoir ainsi dressé tentes et cantines. De Gatineau et Alymer, d'autres familles incapables de trouver un logement salubre à prix modique afflueront au début de la semaine prochaine.

Ils ont prié la municipalité de fournir un édifice public — une école par exemple — pour que les sans-abris puissent bénéficier des services élémentaires d'hygiène.

BRASSERIE L'EMERILLON
92, Wellington sud

SPECTACLES SUR ECRAN GEANT, VIA SATELLITE.

Combat de BOXE
Championnat du monde mi-lourd

Michael Spinks vs Eddie Mustafa Muhammed
CE SOIR à 21h

NE MANQUEZ PAS LE BATEAU 566-5116

SON + AMBIANCE

Duo de clowns italiens au Festival d'été de Québec

par Jean-Marc Collienne

QUEBEC (PC) — Les fervents du Festival d'été de Québec auront le privilège de voir à l'oeuvre ces jours-ci un duo de clowns italiens fort connus en Europe.

Au terme de leur séjour, les frères Colombaioni, des amis du cinéaste Federico Fellini et de l'écrivain Dario Fo, auront présenté trois spectacles aux Québécois.

L'un est grand, l'autre est plutôt

petit et rondouillet. On pourrait les prendre pour Laurel et Hardy. Carlo et Alberto Colombaioni sont de véritables enfants de la balle. Mais ici, le cirque fait de l'oeil au café-théâtre. Pas de maquillage, pas de gros nez rouge, pas de pétard. Les

seuls accessoires sont une chaise, un balai de paille et une passoire à spaghetti.

Leur humour revêt les couleurs les plus vives. Le vert-blanc-rouge est de mise. Ma attention, e solumente comedia, niente di piu. Si vous ne comprenez pas l'italien, ne vous tracassez pas trop: il n'y a pas de sous-titres mais les gestes sont en espéranto.

Croyant flatter leur chauvinisme, les organisateurs du Festival

avaient proposé aux Colombaioni de se produire au Colisée mais les comédiens n'ont rien voulu entendre. "Nous avons oublié nos micros en Italie, il nous faut une salle plus petite," ont-ils expliqué.

Hamlet absurde

Les Colombaioni puisent leur inspiration dans le répertoire classique. La Comedia dell'arte bien sûr:

La Suisse et Guillaume Tell avec son numéro de pomme et arbalète. L'Angleterre avec "Hamlet" de Shakespeare revu et corrigé. Et enfin, le western-spaghetti et un duel plein de suspense; Alberto est l'homme qui tire plus vite que l'ombre de Carlo.

Le dernier sketch est époustouflant. On rit moins mais on sent que quelque chose se passe là, à gauche dans le thorax. Les deux hommes entrent sur scène l'air égaré, l'oeil vide, la bouche grande ouverte et pendant trois minutes ils vont promener leur silence dans un espace de folie joyeuse.

A certains moments absurdes mais toujours en équilibre instable sur la frontière séparant la comédie de la tragédie, ils nous font croire qu'ils vont tomber sur la tête mais, comme la Tour de Pise, ils penchent mais jamais ne s'écroulent.

Malheureusement tout cela ne se raconte pas. Alors, si vous passez dans le Vieux Québec samedi soir, n'hésitez pas, allez voir vous-même. Ça se passe à l'Institut Canadien.

Un dernier conseil, n'oubliez pas vos mains chez vous: ça applaudit fort...

Steelband menacé par la technologie japonaise

par Pierre Pointeau

PORT OF SPAIN, Trinité et Tobago (AFP) — Le steelband (musique-bidon ou orchestre d'acier), l'une des musiques les plus originales des Caraïbes, où elle est née de la rencontre du rythme africain et de bidons de pétrole vides, est menacé par la technologie japonaise.

Cette musique, qui compte dans les Antilles anglophones, et même francophones, plusieurs centaines d'orchestres, se joue par percussion de bidons d'essence, dont on tire une gamme impressionnante de sons après traitement au feu et brossage, oeuvres de véritables accordeurs de génie.

On a coutume de dire, à la Trinité - l'île de Babel, où se mêlent les descendants d'Africains, d'Indous, de Chinois et d'Européens, située à l'embouchure de l'Orénoque, à quelques encablures des côtes vénézuéliennes—qu'il n'y a en ce monde que trois certitudes: le steelband est né à la Trinité, tout les progrès de cette musique y ont été accomplis et les meilleurs orchestres de steelband sont trinitéens.

Mais ce pourrait bientôt ne plus être vrai. La dernière réunion des chefs d'Etat des 13 pays anglophones des Caraïbes, début juillet à Port of Spain, avait mis à l'ordre du jour de son sommet la défense du steelband comme phénomène

original de culture des Indes occidentales.

Les Japonais

Le steelband est en effet en train d'échapper à ses créateurs. Il est, dit-on, enseigné dans des écoles britanniques, et les Japonais fabriquent et exportent, à des prix défiant toute concurrence, des répliques exactes et miniatures du seul, unique et véritable steelband trinitéen.

La naissance de cette forme de musique contient tous les éléments d'un grand événement culturel: histoire, tradition et imagination créatrice. C'est à la fin de la Seconde Guerre mondiale, très exactement

le 8 mai 1945, jour de la victoire des Alliés en Europe, qu'est née cette musique.

Depuis le début du conflit, la Trinité, alors colonie britannique, avait remis ses orchestres traditionnels, les "tamboo bambou sticks band", dans l'armoire aux souvenirs du temps de paix.

Premiers pas

Mais pour faire du bruit et rythmer les danses, les boîtes de conserve et les barils de pétrole vides de la base de ravitaillement de l'armée américaine de Chaguaramas, près de la capitale trinitéenne, firent parfaitement l'affaire.



(Laserphoto PC)

Groupe reformé

Les chanteurs de Three Dog Night, Cory Wells, Chuck Negron et Danny Hutton ont réussi à regrouper la plupart des anciens membres du groupe qui a connu son heu-

re de gloire dans les années 70. Ils viennent de lancer un nouveau mini-album, "It's a jungle" qui comprend 5 chansons.

Menu artistique

Ce soir, à 20 h 30, à la salle Gilles-Lefebvre du Centre d'arts d'Orford, concert de l'Ecole de musique du Centre.

Ce soir et demain soir, à 20 h 30, au théâtre Centennial de l'Université Bishop's, Québec. Été Danse offre deux Soirées de danse contemporaine mettant en scène des chorégraphies de Monique Giard, Danny Grossman, Louise Lecavalier, Daniel Léveillé et Daniel Soulières. Le spectacle offrira aussi une performance du musicien Michel Lemieux dans L'oeil rechargeable.

DES PLAISIRS SUBLIMES... 18 ANS

INFIRMIERES pour couples ÉROTIQUE

2e FILM

Un Après l'autre

Cinéma CAPRI 53 King ouest 566-0330

HORAIRE: Infirmières: 7:30 - 9:45 Un après l'autre: 8:40 9:20

Le Théâtre de L'EXAGONE présente:

"LES DEUX VIERGES"

comédie en deux actes de J.J. Bricanes et M. Lasaygues dans une Mise en scène de Daniel Larkin

AU CLUB LE CARREFOUR 2984, rue Des Chênes - Sherbrooke (à l'arrière du Carrefour de l'Estrie)

LES JEUDIS - VENDREDIS et SAMEDIS à 20h.30

Représentations: Du 10 juillet au 27 août incl. (relâche le 20 août)

France Leblanc, France Rousseau et Daniel Larkin; Jacques Cloutier, Joanny Leroy et Marie-Chantal Brisson.

Billets: Adultes \$5.50 *Réservations et informations: Etudiants et moins de 18 566-7676 (à partir de 16h. les ans: \$4.00 jours de spectacle) 93266

ENTRE CHIEN ET LOUP présente

Deux billets pour l'Anse-à-deux-tasses

une comédie burlesque et sentimentale

Du 6 juillet au 20 août les mercredis, vendredis et samedis à 20h.30

Reservations (819) 864-9569

AU THÉÂTRE DU THÉ DES BOIS (574, avenue du Parc, Deschênes)

\$7.00 et \$5.00 (adultes) - 10\$ (moins de 16 ans) - 5\$ (jeunes)

Après spectacle de danse

Menu: un de la paille pour groupe de 4\$ (cerveaux et plus)

La réservation est à Cafe Restaurant LA ROSE DES SABLES (566-4622) 93248

Special D'ÉTÉ

Vaste sélection. **LOUEZ** DES FILMS

LOUEZ UN VIDÉO

LES PLUS RECENTS SUCCES \$15 Une occasion unique d'en faire l'essai.

par jour incluant choix de 2 films Validé lun. mar. merc.

Club 910, KING O. 569-9963 Sherbrooke

VIDEOTECH

EASTMAN 85 le théâtre de **marjolaine** Dans le cadre des Soirées du MAURIER

Une comédie québécoise de Maryse Pelletier

Du poil aux pattes comme les QNACS

avec Louise Deschâtelets, Marie-Michèle Desrosiers, Pauline Lapointe, Evelyn Régimbald et Lucie Routhier.

Décor: François Séguin
Costumes: Mario Davignon
Éclairages: Claude Accolas
Musique: Jean Sauvageau
Mise en scène: Daniel Roussel

Billets: Montréal: Archambault Musique 849-6201 (+0,75\$) Eastman: (514) 297-2860 ou 297-2862 Autoroute (10) des Cantons de l'Est - sortie 106

du 25 juin au 28 août

93412x

COURSE AU TRÉSOR!

Des centaines de dollars dans des capsules en LINGOTS SAFARI de valeurs différentes seront cachés tous les jours...

Des milliers de dollars dans la Course au TRÉSOR seront donnés entre le 17 juin et 5 sept. 1983

UNE JOURNÉE INOUBLIABLE

PARC SAFARI HEMMINGFORD, QUEBEC

Prix d'admission par \$6.50 personne ou \$2000 MAX par AUTO (aussi nombreux Quel que soit le nombre de passagers.

TRESORS journaliers

1 Grand prix	\$500.
1 Capsule	\$100.
2 Capsules	\$50.
5 Capsules	\$20.
10 Capsules	\$10.
20 Capsules	\$5.

Vous pouvez dépenser ces Lingots Safari aux restaurants ou acheter des souvenirs des T.V. systèmes de Vidéo, et plusieurs autres appareils de... au PARC SAFARI

AVIS SPECIAL Les 17-24-31 juillet, une capsule contiendra un grand prix de \$4500.00 en lingots safari dans la course au trésor.

Les règlements du concours sont disponibles au Parc Safari.

44035

Les enfants de moins de 3 ans entrent gratuitement. (514) 247-2727 Le prix d'admission est sujet à la taxe de 10% (514) 454-3668 De Montréal, prendre Rte 15 Sud jusqu'à la sortie 6 et suivre les indications.

LE DESSERT DU FESTIVAL DE M. CHRISTIE

C'est au Steinberg de la Place Belvédère, samedi dernier, que M. Jean-Yves Laflamme, conseiller du centre-ville, a accepté l'invitation de M. Yvon Desharnais, gérant, de couper le gâteau géant, marquant ainsi la fin du festival de M. Christie.

Assisté de M. Yvon Desharnais et de plusieurs employés (es) costumés(es), environ mille portions du gâteau furent distribuées à la grande satisfaction de la clientèle.

93492

Le décès de Gabrielle Roy

Le pilier de la littérature québécoise... et canadienne

— Alain Stanké

par Lia Lévesque

MONTREAL (PC) — Depuis plus de quatre ans et jusque avant sa mort, Gabrielle Roy s'affairait à rédiger ses mémoires. L'oeuvre reste inachevée, mais l'écrivaine avait fait lire ses ébauches à l'éditeur Alain Stanké.

Bien qu'incomplètes, M. Stanké espère pouvoir publier les mémoires de l'une des plus grandes écrivaines québécoises. "Mais il est trop tôt pour le dire, faudra voir ses (dernières) volontés."

L'auteure se faisait si perfectionniste qu'après quatre ans de rédaction, elle n'en était qu'à une ébauche. "Elle voulait qu'avant qu'une seule page aille sous presse, elle soit impeccable", s'est rappelé avec nostalgie l'éditeur, lors d'une entrevue accordée à La Presse Canadienne.

"Elle avait interrompu la rédaction de ses mémoires à cause de son état de santé." Le pdg des éditions Stanké, chez qui Gabrielle Roy avait publié 10 titres, s'est dit "très bouleversé" de la mort de sa "très grande amie".

A ses yeux, Mme Roy incarnait "le pilier de la littérature québécoise et probablement canadienne". Certains de ses textes furent traduits en anglais, dont le célèbre Bonheur d'occasion, en The Tin Flute.

Gabrielle Roy était une "femme très perfectionniste pour qui la pureté de la langue française était très importante. Elle était une femme méticuleuse, soigneuse, qui mettait un temps infini à paufiner ses phrases. Ecrire ses mémoires fut certes pour elle un travail d'Hercule."

M. Stanké, qui a rencontré l'auteure pour la

dernière fois en mars dernier, souligne qu'elle m'écrivait et me parlait beaucoup au téléphone mais la dernière fois, je me suis bien aperçu qu'elle n'aimait pas qu'on voit qu'elle n'était pas très bien. Elle me dit alors que ça lui faisait du bien de rire un peu", confie-t-il.

Yves Thériault

De son côté, l'écrivain québécois Yves Thériault a rappelé, au cours d'une interview, que le décès de Gabrielle Roy constitue une énorme perte pour la littérature québécoise.

Le créateur d'Agaguk a affirmé avoir connu Mme Roy vers la fin des années 30 lorsqu'elle "n'était qu'une petite fille timide" et s'était installée à Montréal, dans le quartier ouvrier de Saint-Henri, qu'elle a décrit dans "Bonheur d'occasion", son premier roman.

M. Thériault a expliqué que lui et Gabrielle Roy s'étaient perdus de vue pendant des années.

M. Stanké était hospitalisée depuis trois jours. Auteure québécoise parmi les plus connues, elle écrivit notamment Bonheur d'occasion, en 1945; Rue Deschambault en 1955; et La route d'Altamont en 1966. Son dernier écrit publié fut une série de contes pour enfants, Ces enfants de ma vie et Courte-Queue, en 1979.

"C'est avec beaucoup d'émotions que l'équipe de Bonheur d'occasion a appris le décès de Gabrielle Roy", lit-on dans un communiqué laconique.

Le film reprend en détails le livre historique de l'auteure franco-manitobaine, mis à l'étude dans plusieurs collèges et universités du Québec. Mme Roy avait même lu le scénario du long métrage et s'était montrée satisfaite de l'adaptation du roman.

L'équipe de tournage se trouve actuellement en Union soviétique où le film est présenté au Festival international du film de Moscou.

Gabrielle Roy sera disparue le jour même de la première du film Bonheur d'occasion.

L'équipe de tournage a appris la nouvelle à la toute fin de la conférence de presse qui a suivi la présentation du film de Claude Fournier, à Moscou.

Gabrielle Roy sera dédicée mercredi soir à 21h55 à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 74 ans, victime d'un infarctus du myocarde.

Mariée à un médecin, Mme Roy était hospitalisée depuis trois jours.

cin, Mme Roy était hospitalisée depuis trois jours.

Auteure québécoise parmi les plus connues, elle écrivit notamment Bonheur d'occasion, en 1945; Rue Deschambault en 1955; et La route d'Altamont en 1966. Son dernier écrit publié fut une série de contes pour enfants, Ces enfants de ma vie et Courte-Queue, en 1979.

"C'est avec beaucoup d'émotions que l'équipe de Bonheur d'occasion a appris le décès de Gabrielle Roy", lit-on dans un communiqué laconique.

Le film reprend en détails le livre historique de l'auteure franco-manitobaine, mis à l'étude dans plusieurs collèges et universités du Québec. Mme Roy avait même lu le scénario du long métrage et s'était montrée satisfaite de l'adaptation du roman.

L'équipe de tournage se trouve actuellement en Union soviétique où le film est présenté au Festival international du film de Moscou.

Gabrielle Roy sera disparue le jour même de la première du film Bonheur d'occasion.

L'équipe de tournage a appris la nouvelle à la toute fin de la conférence de presse qui a suivi la présentation du film de Claude Fournier, à Moscou.

Gabrielle Roy sera dédicée mercredi soir à 21h55 à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 74 ans, victime d'un infarctus du myocarde.

Mariée à un médecin, Mme Roy était hospitalisée depuis trois jours.

Auteure québécoise parmi les plus connues, elle écrivit notamment Bonheur d'occasion, en 1945; Rue Deschambault en 1955; et La route d'Altamont en 1966. Son dernier écrit publié fut une série de contes pour enfants, Ces enfants de ma vie et Courte-Queue, en 1979.

"C'est avec beaucoup d'émotions que l'équipe de Bonheur d'occasion a appris le décès de Gabrielle Roy", lit-on dans un communiqué laconique.

Le film reprend en détails le livre historique de l'auteure franco-manitobaine, mis à l'étude dans plusieurs collèges et universités du Québec. Mme Roy avait même lu le scénario du long métrage et s'était montrée satisfaite de l'adaptation du roman.

L'équipe de tournage se trouve actuellement en Union soviétique où le film est présenté au Festival international du film de Moscou.

Gabrielle Roy sera disparue le jour même de la première du film Bonheur d'occasion.

L'équipe de tournage a appris la nouvelle à la toute fin de la conférence de presse qui a suivi la présentation du film de Claude Fournier, à Moscou.

Gabrielle Roy sera dédicée mercredi soir à 21h55 à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 74 ans, victime d'un infarctus du myocarde.

Mariée à un médecin, Mme Roy était hospitalisée depuis trois jours.

Auteure québécoise parmi les plus connues, elle écrivit notamment Bonheur d'occasion, en 1945; Rue Deschambault en 1955; et La route d'Altamont en 1966. Son dernier écrit publié fut une série de contes pour enfants, Ces enfants de ma vie et Courte-Queue, en 1979.

"C'est avec beaucoup d'émotions que l'équipe de Bonheur d'occasion a appris le décès de Gabrielle Roy", lit-on dans un communiqué laconique.

Le film reprend en détails le livre historique de l'auteure franco-manitobaine, mis à l'étude dans plusieurs collèges et universités du Québec. Mme Roy avait même lu le scénario du long métrage et s'était montrée satisfaite de l'adaptation du roman.

L'équipe de tournage se trouve actuellement en Union soviétique où le film est présenté au Festival international du film de Moscou.

Gabrielle Roy sera disparue le jour même de la première du film Bonheur d'occasion.

L'équipe de tournage a appris la nouvelle à la toute fin de la conférence de presse qui a suivi la présentation du film de Claude Fournier, à Moscou.

Gabrielle Roy sera dédicée mercredi soir à 21h55 à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 74 ans, victime d'un infarctus du myocarde.

Mariée à un médecin, Mme Roy était hospitalisée depuis trois jours.

Auteure québécoise parmi les plus connues, elle écrivit notamment Bonheur d'occasion, en 1945; Rue Deschambault en 1955; et La route d'Altamont en 1966. Son dernier écrit publié fut une série de contes pour enfants, Ces enfants de ma vie et Courte-Queue, en 1979.

"C'est avec beaucoup d'émotions que l'équipe de Bonheur d'occasion a appris le décès de Gabrielle Roy", lit-on dans un communiqué laconique.

Le film reprend en détails le livre historique de l'auteure franco-manitobaine, mis à l'étude dans plusieurs collèges et universités du Québec. Mme Roy avait même lu le scénario du long métrage et s'était montrée satisfaite de l'adaptation du roman.

L'équipe de tournage se trouve actuellement en Union soviétique où le film est présenté au Festival international du film de Moscou.

Gabrielle Roy sera disparue le jour même de la première du film Bonheur d'occasion.

L'équipe de tournage a appris la nouvelle à la toute fin de la conférence de presse qui a suivi la présentation du film de Claude Fournier, à Moscou.

Gabrielle Roy sera dédicée mercredi soir à 21h55 à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 74 ans, victime d'un infarctus du myocarde.

Mariée à un médecin, Mme Roy était hospitalisée depuis trois jours.

Auteure québécoise parmi les plus connues, elle écrivit notamment Bonheur d'occasion, en 1945; Rue Deschambault en 1955; et La route d'Altamont en 1966. Son dernier écrit publié fut une série de contes pour enfants, Ces enfants de ma vie et Courte-Queue, en 1979.

"C'est avec beaucoup d'émotions que l'équipe de Bonheur d'occasion a appris le décès de Gabrielle Roy", lit-on dans un communiqué laconique.

Le film reprend en détails le livre historique de l'auteure franco-manitobaine, mis à l'étude dans plusieurs collèges et universités du Québec. Mme Roy avait même lu le scénario du long métrage et s'était montrée satisfaite de l'adaptation du roman.

L'équipe de tournage se trouve actuellement en Union soviétique où le film est présenté au Festival international du film de Moscou.

Gabrielle Roy sera disparue le jour même de la première du film Bonheur d'occasion.

L'équipe de tournage a appris la nouvelle à la toute fin de la conférence de presse qui a suivi la présentation du film de Claude Fournier, à Moscou.

Gabrielle Roy sera dédicée mercredi soir à 21h55 à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 74 ans, victime d'un infarctus du myocarde.

Mariée à un médecin, Mme Roy était hospitalisée depuis trois jours.



Alain Stanké



Depuis 4 ans et jusque avant sa mort, Gabrielle Roy s'affairait à rédiger ses mémoires. L'oeuvre reste inachevée.

Le Canada français vient de perdre l'un de ses plus grands écrivains de l'après-guerre

— Trudeau

OTTAWA (PC) — Voici le texte de la déclaration faite par le premier ministre du Canada, M. Pierre E. Trudeau, à l'occasion de la disparition de l'écrivain Gabrielle Roy, décédée dans un hôpital de Québec dans la soirée de mercredi:

d'affection et de respect qui n'allait jamais s'estomper au fil des ans.

"La reconnaissance et la renommée que son oeuvre lui mérita, ici comme à l'étranger, ne la firent jamais se départir des nobles qualités d'humanisme et de la sensibilité dont sont imprégnés tous ses ouvrages.

"Je veux aujourd'hui rendre hommage à la contribution remarquable que Madame Roy a faite à la littérature canadienne-française.

rendre hommage à la contribution remarquable que Madame Roy a faite à la littérature canadienne-française.



Yves Thériault



Pierre Trudeau

"Par la mort de Madame Gabrielle Roy, le Canada français vient de perdre l'un de ses plus grands écrivains de l'après-guerre.

"Des la parution de son premier roman, Bonheur d'occasion, s'était établi entre la romancière et ses lecteurs un sentiment

NORTON Drive-In
Rout. 114, Norton Vt
Vendr. - Sam. - 15, 16 juillet
FIRST BLOOD
Sylvester Stallone
Dimanche seulement, 17 juillet
BEST FRIENDS
Burt Reynolds, Goldie Hawn
Mar. - Merc. - 19-20 juillet
BRIEF AFFAIR
Bridgett Monel de Hustler
... un mélange de tendresse et d'humour
Rated X

PSYCHO II
ANTHONY PERKINS
BAD BOYS
HORAIRE:
Bad Boys: 7.30
Psycho: 9.50
93616

Félicitations
Herminie!
Une comédie de Marie-Thérèse Quinton
Riez aux larmes avec: MARC GÉLINAS, FRANCE ARBOUR, ALAIN GÉLINAS
Du 22 juin au 27 août
Du mercredi au vendredi à 20h30
Samedi, à 19h et 22h
St-Fortunat, cté Richmond, tél: 819-344-2402

DERBY-PORT DRIVE-IN THEATRE
DERBY, VERMONT
Adultes: 2\$. Enfants moins de 12 ans: GRATUIT
Ven., sam. - 15, 16 juillet
SWAMP THING
Adrienne Barbeau, Louis Jordan PG
Dimanche - 17 juillet
GOIN' COCONUTS
Donny Osmond, Marie Osmond PG
Lun., mar., mer., jeu. - 18, 19, 20, 21 juillet
JIMMY THE KID
Gary Coleman PG

Union Théâtrale Inc.
présente
QUAND EPOUSEZ-VOUS MA FEMME
de Jean-Bernard Luc et Jean-Pierre Conty
TOUS LES JEUDIS-VENDREDIS-SAMEDIS à 20h30
Admission: \$5
Prix spéciaux pour groupes et Age d'Or
Réservations: 842-8309
— PARRAINAGE: CAGNEY — 569-3675

MON CURÉ chez les NUDISTES
chez les NUDISTES
Aussi il y a toujours de l'espoir pour ceux qui s'aiment
HORAIRE:
Il y a toujours: 7.15
Mon curé: 9.10
cinéma de paris
372 rue King SHERBROOKE 569 2626

CINE PARC
Il voulait accrocher ses gants. Mais pour sauvegarder son honneur, il devra combattre à nouveau...
L'OEIL DU TIGRE
Version Française de **ROCKY III**
SYLVESTER STALLONE
POUR TOUS
ILS PARTAGEAIENT UN AMOUR QUI AVAIT SON PROPRE LANGAGE
SILENCE MON AMOUR
OUVERTURE A: 19:30 h • La projection débute au crépuscule
Pour les 13 ans et moins: gratuit

ROCK-FOREST
Boul. Bourque
HORAIRE: 843 9575

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG
64 Merry Nord, Magog présente
UN SHOW DROLE
Du mardi au vendredi à 20h30
Le samedi à 19h00 et 22h00
Réservation: (819) 847-0470

"LES CASS' DE BAIN"
avec Pierre Lebeau et Pierre Claveau
P.S. Nous avons un permis d'alcool. Donc 18 ans de rigueur.
En collaboration avec et Gilles Pouliot, agent
PR GRÉS O'Keefe CMO
FM/106.1

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG
64 Merry Nord, Magog présente
UN SHOW DROLE
Du mardi au vendredi à 20h30
Le samedi à 19h00 et 22h00
Réservation: (819) 847-0470

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG
64 Merry Nord, Magog présente
UN SHOW DROLE
Du mardi au vendredi à 20h30
Le samedi à 19h00 et 22h00
Réservation: (819) 847-0470

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG
64 Merry Nord, Magog présente
UN SHOW DROLE
Du mardi au vendredi à 20h30
Le samedi à 19h00 et 22h00
Réservation: (819) 847-0470

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG
64 Merry Nord, Magog présente
UN SHOW DROLE
Du mardi au vendredi à 20h30
Le samedi à 19h00 et 22h00
Réservation: (819) 847-0470

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG
64 Merry Nord, Magog présente
UN SHOW DROLE
Du mardi au vendredi à 20h30
Le samedi à 19h00 et 22h00
Réservation: (819) 847-0470

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG
64 Merry Nord, Magog présente
UN SHOW DROLE
Du mardi au vendredi à 20h30
Le samedi à 19h00 et 22h00
Réservation: (819) 847-0470

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG
64 Merry Nord, Magog présente
UN SHOW DROLE
Du mardi au vendredi à 20h30
Le samedi à 19h00 et 22h00
Réservation: (819) 847-0470

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG
64 Merry Nord, Magog présente
UN SHOW DROLE
Du mardi au vendredi à 20h30
Le samedi à 19h00 et 22h00
Réservation: (819) 847-0470

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG
64 Merry Nord, Magog présente
UN SHOW DROLE
Du mardi au vendredi à 20h30
Le samedi à 19h00 et 22h00
Réservation: (819) 847-0470

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG
64 Merry Nord, Magog présente
UN SHOW DROLE
Du mardi au vendredi à 20h30
Le samedi à 19h00 et 22h00
Réservation: (819) 847-0470

BELVEDERE 1 Tél.: 562-3969 18 ans
7h30
FESTIVAL ÉROTIQUE
3 grands films 3
POT POURRI ÉROTIQUE
MONDE ÉROTIQUE
SEX ROULETTE
BELVEDERE 2 Tél. 562-3969 TOUS
E.T. L'EXTRA TERRESTRE 7h30
LA MAISON DU LAC 9h35

CINÉMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE
Boul. Portland, Sherbrooke
565-0366

VOUS SEREZ TROP TERRIFIÉ POUR FUIR!
14 ANS
L'Explosion du Poseidon
2e Film: Défenseur Sauvage
Explosion 9h.10
Défenseur 7h.25
CINÉMA 1
YOU CAN ALWAYS SMELL THE EXCITEMENT IN THE AIR.
14 years

CHEECH & CHONG
14 years
THEY'LL HAVE YOU ROLLIN' IN YOUR SEATS!
PARAMOUNT PICTURES PRESENTS CHEECH & CHONG STILL SMOKIN'
STARRING CHEECH MARIN & THOMAS CHONG - WRITTEN BY CHEECH MARIN & THOMAS CHONG
EXECUTIVE PRODUCERS JOSEPH MANINS - PRODUCED BY PETER MACDOUGALL - SCOTT
DIRECTED BY THOMAS CHONG - A PARAMOUNT PICTURE
7h.00, 9h.00
CINÉMA 2

LES CAPRICES d'une Nièce
18 ANS Adultes
LES NOUVEAUX PARRAINS
MARIO MEROLA
LORRAINE DE SELLE - JEFF BLYNN
Nièce 9h.25
Parrains 7h.50
CINÉMA 3

LES NOUVEAUX PARRAINS
MARIO MEROLA
LORRAINE DE SELLE - JEFF BLYNN
Nièce 9h.25
Parrains 7h.50
CINÉMA 3

LES NOUVEAUX PARRAINS
MARIO MEROLA
LORRAINE DE SELLE - JEFF BLYNN
Nièce 9h.25
Parrains 7h.50
CINÉMA 3

LES NOUVEAUX PARRAINS
MARIO MEROLA
LORRAINE DE SELLE - JEFF BLYNN
Nièce 9h.25
Parrains 7h.50
CINÉMA 3

LES NOUVEAUX PARRAINS
MARIO MEROLA
LORRAINE DE SELLE - JEFF BLYNN
Nièce 9h.25
Parrains 7h.50
CINÉMA 3

LES NOUVEAUX PARRAINS
MARIO MEROLA
LORRAINE DE SELLE - JEFF BLYNN
Nièce 9h.25
Parrains 7h.50
CINÉMA 3

Vente de TUILES
Economisez de **20 50%** sur vos planchers
TUILES Vinylé PLUS auto-collantes **59¢** ch.
TUILES Type commercial à partir de **49¢** ch.
TUILES Verney auto-collantes sans cirage de Armstrong **99¢** ch.
TUILES auto-collantes Care-Free (irrégulières) **89¢** ch.
NOUVELLES TUILES auto-collantes Custom Solarian de Armstrong **1 59** ch.
Plus de **100,000 TUILES** en magasin
Venez consulter des spécialistes dans le domaine des tuiles pour résidences et commerces.
Centre du Tapis Couture
820, Wellington sud Sherbrooke 566-7111